Avril 2012

Nevers

numéro 179

ça me botte !

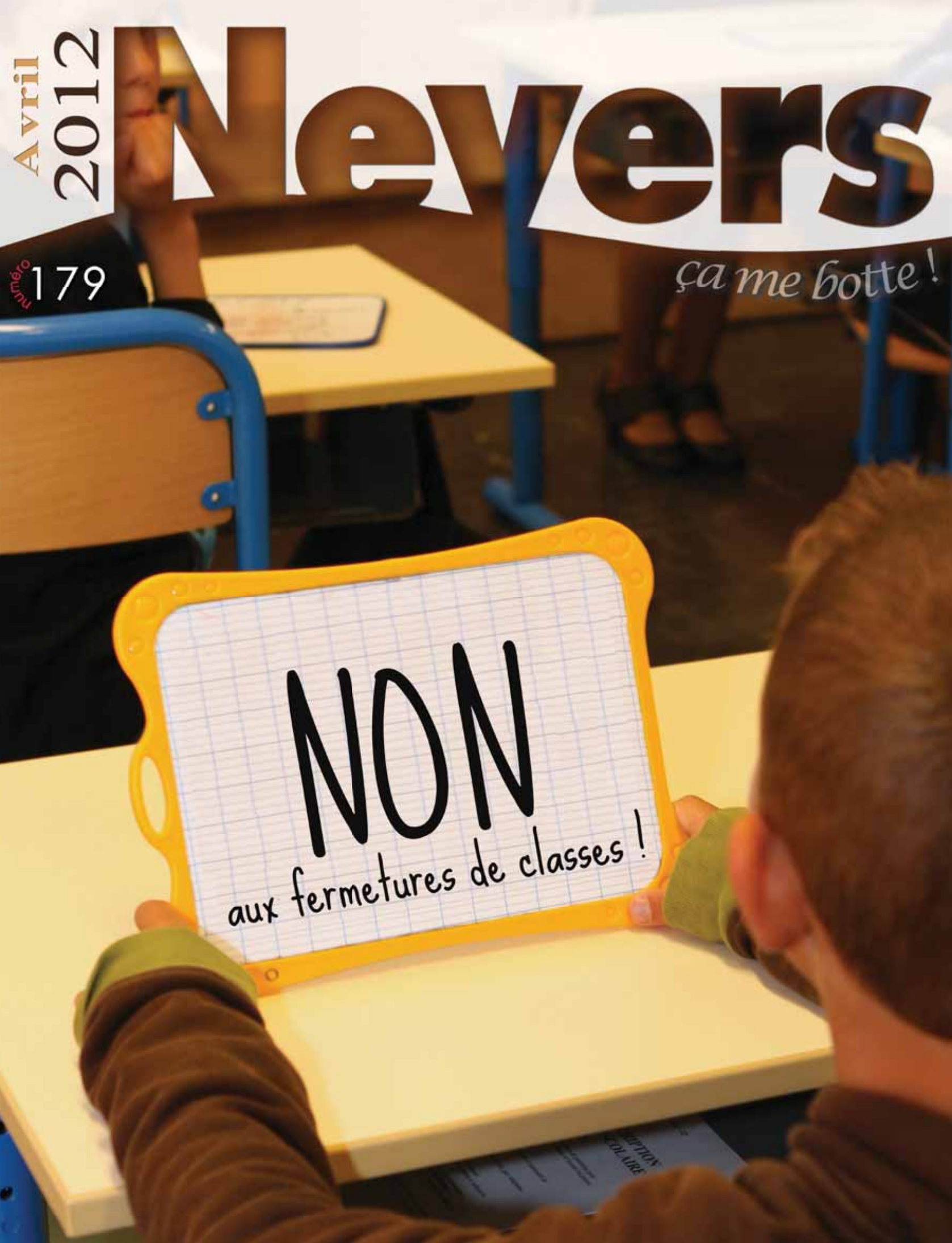

Magny-Cours
INTERNATIONAL CIRCUIT / NIÈVRE FRANCE

CALENDRIER PROVISOIRE DES MANIFESTATIONS 2012*

31 mars > 1 avril
| Course autos
Rencontres Peugeot Sport
Courses de sprint et d'endurance de la marque au lion. www.peugeot-sport.com

14 > 15 avril
| Course motos
Bol d'Or
Mythique course d'endurance moto de 24 heures qui réunit une cinquantaine d'équipages. www.boldor.fr

28 > 29 avril
| Rassemblement
Classic Days
Rendez-vous des passionnés de voitures historiques : parades, expositions et rallye touristique. www.classic-days.fr

5 > 6 Mai
| Course autos
International Open Magny-Cours
www.pits-events.fr

12 > 13 Mai
| Rassemblement
GT Days
Rassemblement de propriétaires de GT modernes. www.gtdays.fr

19 > 20 Mai
| Course motos
Championnat de France Supermotard
Discipline spectaculaire qui mélange le cross et la vitesse. www.ffmoto.org

19 > 20 Mai
| Cyclisme
Départ la Look
Départ de la cyclosportive la LOOK. www.lookcycle.com/lalook

2 > 3 juin
| Course autos
Fun Cup
24 heures en coccinelle. www.funcup.net

30 Juin > 1 Juillet
| Course motos
Championnat de France Superbike
Championnat de France moto de vitesse Superbike et Supersport. www.ffmoto.org

7 > 8 juillet
| Course camions
Grand Prix Camions
La coupe de France des camions, le défilé de camions décorés, les ateliers dans le village et le paddock et une soirée DJ. www.circuitmagnycours.com

14 > 15 juillet
| Course autos
GT Tour
Championnat de France des circuits FFSA. www.gt-tour.fr

4 > 5 Août
| Course motos
Promosport FFM
Coupe de France Promosport - compétition de vitesse. www.ffmoto.org

24 > 25 Août
| Course autos
Porsche Club Motorsport France
911 Trophy, GT3 challenge et la Cayman cup. www.club-porsche-France.org

5 > 7 Octobre
| Course motos
Championnat du Monde Superbike
10e édition de ce championnat du monde de vitesse devenu le rendez-vous des passionnés de vitesse. www.magnysbk.com

20 > 21 octobre
| Course motos
Bol d'Or Classic
Course d'endurance motos historiques de 1960 à 1990. www.boldorclassic.com

27 > 28 octobre
| Course autos
Série FFSA VdeV
Courses d'endurance de voitures historiques et modernes. www.vdev.fr

3 > 4 novembre
| Course autos
Coupe de France des circuits
Épreuve régionale autos.

* Le calendrier des manifestations est indiqué sous réserve de modifications par les fédérations automobiles et motocyclistes ou les organisateurs des événements.

avril 2012
n° 179

p1 **Sauvons nos écoles !**

p3 ***L'édito du maire***

p4-5 ***RETour phOTOS***

p6-7 **ZOOM... sur Gérard Roussel**

p8-11 **L'ACTU du MAIRE**
BUDGET 2012

p12-13 **Elections : mode d'emploi**

p16-19 SCOLARITÉ
suppressions, fermetures : le point

p20-23 ***JEUNESSE***
Pac des Ouches, Restos du coeur...

p24 *Économie*

p25 NOUVEAUX COM*merces*

p26-31 **SPORTS**
Bol d'Or, Sport Boules, Judo
Athlétisme, Top Perche

p32 Semaine du **Développement Durable**

p33-34 Fi**CHES PAT***trimoine*
Nevers et l'Europe

p35-37 Pratique - Etat Civil
Solidarité

p40-41 **Expressions politiques**

p42-43 **CarTE postALE**
Sauvigny-les-Bois

Supplément : guide culturel

Nevers ça me botte

Nevers *Ça* Me Botte
Magazine d'information municipale
SERVICE COMMUNICATION
1, place de l'Hôtel de Ville - 58 036 Nevers Cedex
Tel: 03.86.68 / 45.58 / 45.14 / 47.24
Fax : 03.86.68.45.65
www.nevers.fr

N° 179 - avril 2012
Directeur de la publication: Florent Sainte Fare Garnot
Rédacteur-en-chef : Philippe Chauvet
e.mail : neverscamebotte@ville-nevers.fr

RÉDACTION & MISE-EN-PAGE :
Thierry Desseux (45 14), Alain Haye (45 58),
Stéphane Ebel (47 17), Jean-Michel Marchand (47 24),
Thibault Lavêvre,Brigitte Dray-Dremeau,
Photographies: Patrick Leriget (47 07), Christophe Masson,
Jean-Michel Marchand, Stéphane Ebel.

IMPRESSION: Chevillon Imprimeur
26, Bd Kennedy - BP 136 - 89 101 Sens Cedex
Tel : 03 86 65 04 78

DIFFUSION: Régie Inter-Quartiers - *Réservoir*
13, place des Courlis - Nevers
Tel : 03 86 23 91 65

TIRAGE: 30 000 exemplaires

- Imprimé sur papier PEFC - Certification internationale de gestion durable des forêts. Réalisé par une imprimerie certifiée *Imprim'Vert.*

Dans la tempête, nous maintenons le cap et tenons la barre !

Mi-février, la direction académique des services de l'Education nationale annonçait la suppression de 7 postes d'enseignants dans nos écoles de Nevers. Avec les syndicats, les parents d'élèves, les enseignants et la députée Martine Carrillon-Couvreur, adjointe déléguée à l'Education, je m'étais engagé pour que les services académiques revoient leur copie, afin que soient maintenues les meilleures conditions d'enseignement. La mobilisation a porté ses fruits. Même si nous n'avons pu faire infléchir l'Education nationale sur l'ensemble de la carte scolaire proposée, nous avons réussi à conserver les postes menacés à la maternelle Jules-Ferry et à l'école élémentaire Albert-Camus. C'est, *in-fine*, 4 postes d'enseignants et un poste de psychologue scolaire qui seront supprimés dans nos écoles à la rentrée prochaine. Cela porte à 44 le nombre de suppressions de postes depuis dix ans dans nos écoles. Nous payons un lourd tribut à la politique de démantèlement de notre système éducatif orchestrée par Nicolas Sarkozy ces dernières années. Quant à l'argument avancé de la baisse des effectifs, il ne peut seul justifier de ces coupes sombres qui vont peser sur la qualité et les conditions de travail des enseignants et fragiliser les chances de réussite scolaire de nos enfants. C'est d'autant plus regrettable que la Ville de Nevers s'est toujours beaucoup investie pour faire de l'éducation la priorité de ses priorités. Ce qui n'est plus le cas de nos gouvernants. Reste qu'une nouvelle fois, l'histoire montre que la solidarité dont ont fait preuve les enseignants, les syndicats, les parents d'élèves et l'ensemble des partenaires éducatifs a payé. Rien n'est jamais perdu pour qui lutte !

Revenons sur *le Débat d'Orientation Budgétaire* 2012, passage obligé avant le vote du budget, et qui a occupé notre Conseil municipal du 27 février dernier. Il convient d'en retenir que, dans la crise économique qui perdure, nos finances sont saines. Une bonne santé qui se mesure à l'aune de notre taux d'endettement, lequel est sous la moyenne des *«villes moyennes françaises»*. Et si nos finances sont saines, c'est parce que nous avons su, dès 2008, adapter notre politique budgétaire pour faire face à cette crise durable.
Reste qu'il faudra encore nous serrer la ceinture d'un cran, nous devons réaliser 1 million d'euros d'économie supplémentaire, pour éviter d'avoir à augmenter la taxe municipale des impôts locaux. Nous le ferons !
Ainsi, ce budget 2012 voit la poursuite de nos investissements et la garantie de financement de nos grands projets, dont le cinéma multiplexe, en voie d'achèvement. Il nous permet également de nous recentrer sur trois grandes priorités dictées par la crise économique; renforcer l'attractivité de notre ville, poursuivre nos actions de proximité pour faciliter la vie de nos concitoyens au quotidien et préserver la cohésion sociale de notre territoire, par le maintien notamment des services publics.

Vous le voyez, dans la tempête, nous tenons le cap et la barre à l'heure où beaucoup de villes moyennes ont beaucoup de mal à se débattre avec leur taux d'endettement et leurs encours de crédit, suite à la vente de produits toxiques par les banques ces dix dernières années.

Florent Sainte Fare Garnot

maire de Nevers

L'ACTU EN IMAGES

(c) Cédric Armangaud

LES BRONX AU BRÉSIL

Les TAMBOURS DU BRONX séjournaient à Rio en février avec le groupe de metal brésilien SEPULTURA à l'occasion du tournage du clip de promotion des festivals *Rock in Rio*. Lesquels se dérouleront cette année à Madrid et Lisbonne (en mai) puis au Brésil et en Argentine. Les Tambours, pour leur part, s'y produiront dans la catégorie «International» !

NEVERS LOVE STORY

L'enfant du pays Claude Lévêque, devenu l'un des plus grands plasticiens actuels - véritable référence vivante dans le milieu de création contemporaine - faisait halte à Nevers le 25 février dernier. Accueilli par la librairie « Le Cyprès », l'artiste a présenté son livre : *Nevers let love in*, se pliant avec sa gentillesse et sa simplicité légendaires, au rituel de la dédicace.

La dramaturge et romancière Pascale Roze (prix Goncourt 1996 pour son roman *Le Chasseur Zéro*) était à la médiathèque Jean-Jaurès le 10 mars dernier, à l'occasion d'une rencontre-lecture au cours de laquelle l'auteure (qui vit entre Paris et la Nièvre) a dévoilé son univers littéraire, et livré son regard sur le roman actuel.

PASCALE ROZE SE LIVRE

Zoom sur l'exposition *Athlèt'artistes* présentée en février au Palais ducal, en marge du *Top Perche* qui se tenait à la Maison des Sports. L'occasion de découvrir l'inspiration et le talent de sportifs de haut niveau, de Caroline Bouquet à Kader Klouchi en passant par Pierre Quinon. Des oeuvres étonnantes de couleurs, d'énergie et de vitalité !

ATHLÈTES & ARTISTES

Le monde vu par Soraya

Le 24 février dernier, au Palais ducal, avait lieu le vernissage de l'exposition *Didascalion* signée Soraya Rhofir (à gauche sur la photo). En présence de Florent Saint Fare Garnot, maire de Nevers, l'artiste a présenté son installation moderne qu'elle définit « comme un art de lire le monde » à travers ce vocabulaire plastique qui lui est propre : celui d'en répertorier les archétypes. Une exposition insolite à découvrir jusqu'au 8 avril, galerie Chalandre, co-organisée par la Ville de Nevers et le Centre d'art contemporain (Parc Saint Léger).

Cent bougies pour Gisèle

Notre concitoyenne Gisèle Hugon soufflait le 22 février dernier, sa centième bougie, à la résidence médicalisée Daniel-Benoist. Entourée de ses proches, ainsi que l'équipe d'accueil et les résidants amis de l'établissement, Gisèle recevait aussi la visite du maire de Nevers, venu saluer son bel exemple de vie et de longévité. Un moment convivial, tout en chaleur et émotion.

Sur un air Québécois

Samedi 10 mars, la *Foire-Exposition Nivernais Morvan* ouvrait les portes de sa 70ème édition, en présence du maire Florent Saint Fare Garnot et de la députée Martine Carrillon-Couvreur. Thème oblige - cette année le Québec - c'est la chanteuse Fabienne Thibault qui donnait le coup d'envoi des festivités au Centre-Expo.

Le sens de l'orientation

Le 17 février, se déroulait *La Nuit de l'Orientation* dans les locaux de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) place Carnot. Une soirée d'information ouverte jusqu'en nocturne, au cours de laquelle collégiens, lycéens et étudiants - mais aussi leurs parents - ont pu trouver mille chemins vers l'horizon, souvent méconnu, des métiers existants : Ateliers thématiques, écheveau des formations possibles, tests mais aussi conseils personnalisés...

Une journée sous le masque

Comme chaque année, les élèves des écoles de Loire et André-Cloix (classes primaires et Clis) ont défilé dans les rues du centre-ville, à l'occasion de mardi-gras. Après la traditionnelle pause sur les marches du Palais, le temps d'une photo-souvenir, tous ont repris le chemin de l'école pour l'embrasement de monsieur Carnaval !

L'homme de l'Avenue

Chez Gérard Roussel, le *discophile* taquine le *livrophage*. Et quand il n'est pas en mode écoute ou lecture, il écrit. En ce mois d'avril, paraît le second volet de la trilogie consacrée à l'*Avenue*.

L'*AVENUE* EST SON HÉROÏNE. Sa muse, sa passion, sa déraison... Après lui avoir dédié d'émouvants *«Cantiques»* (2007, *Editions du Manège du cochon seul*), et avant de lui accorder ses plus belles *«Chorales»* (à paraître), Gérard Roussel couvre de doux et subtils louanges son *Avenue* au travers d'exquis *«Chants sacrés»*. Publié en ce mois d'avril par les *Productions Me-Zig*, dans la collection *Le Chant des Rues*, le second volet du triptyque littéraire consacré à l'*Avenue* Charles-de-Gaulle, à Nevers, en est donc la pièce essentielle, puisque centrale. Un plat de résistance mitonné aux petits oignons d'où montent des effluves aussi naturelles qu'appétissantes. *«L'Avenue n'a rien d'extraordinaire,* s'excuserait presque Gérard Roussel. *Ce qui la rend attractive est le banal, la discrétion, l'absence de spectaculaire.»* Pourtant, tout est dans le savoir-faire du chef. Sans excès de style, le mot est précis, la suggestion parfaite, l'humour fin. *«Parfois, elle se pare d'une lumière étonnante, venue de la Loire, et qui rebondit sur les toits d'ardoise.»* L'*Avenue* - de la gare, pour les anciens - est la compagne quotidienne de l'auteur depuis près de trente ans. Pour cet adepte de la conduite en état livresque, elle se mue également en piste d'envol vers d'autres horizons. Quand, par exemple, l'ombre de Lorca vient se figer quelques secondes sur un trottoir. Quand la silhouette de Chet Baker se courbe sous le crachin d'automne. Quand les arpèges de *Buckets of rai*n

Une lumière étonnante venue de la Loire

SES RÉFÉRENCES

Des artistes

Francisco Goya

Le dresseur de puces vu au Cirque d'Hiver en 1957

José Tomás

Des livres

A la recherche du temps perdu, de Marcel Proust

Oeuvres complètes, de Federico Garcia Lorca

Straight life, de Art Pepper

Des films

Les Enfants du Paradis, de Marcel Carné

Blow-up, de Michelangelo Antonioni

Nosferatu, de Friedrich-Wilhelm Murnau

Des disques

Highway 61 revisited, de Bob Dylan

Concerto pour clarinette, de W.A. Mozart

Kind of blue, de Miles Davis

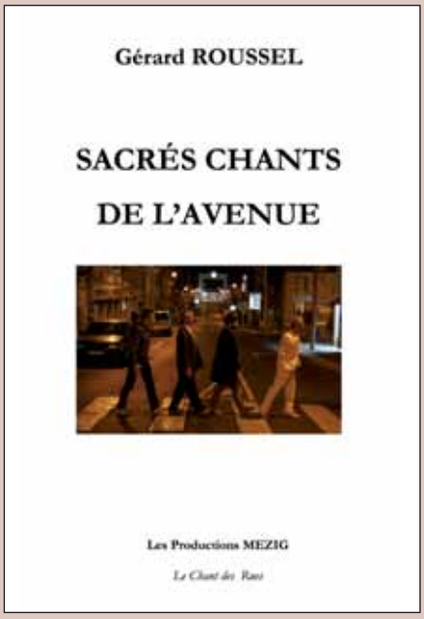

LITTÉRATURE ET PEINTURE -
Ci-contre, la couverture des Sacrés Chants, un remake «abbey-roadien» (photo Eline Roussel). Le livre sera disponible en ce mois d'avril. Ci-dessus, un dessin « Le voyage d'Hölderlin» et deux peintures signées Gérard Roussel.

répondent aux riffs de *Telegram Sam* ou aux ... brames d'un cerf. Quand le saxophone d'Art Pepper déchire le crépuscule...

Pour Gérard Roussel, l'*Avenue* est *«source d'observations infinies, d'écoutes... pas toutes répétées rassurez-vous, de souvenirs...»* En attendant le troisième acte (*Les Chorales*), en préparation, la profondeur intime et délicate des *Chants sacrés* nous offre une nouvelle fois l'occasion de mesurer l'inspiration de son auteur. *«J'essaie, à travers ces récits, de démontrer l'existence de la géo-poétique d'une ville.»* Gérard Roussel est un personnage captivant dont les facultés artistiques se déclinent aussi crayon ou pinceau en main. Discret sur ce dernier registre, il hésite -hélas - à dévoiler ses productions. Certains se souviennent pourtant de la force des quatre toiles exposées lors de l'inauguration du *PAC des Ouches*. Dans la tête de Gérard Roussel, une multitude de projets fourmillent, dont une pièce de théâtre consacrée à ... l'*Avenue* : *«Le zéro inventé»*. Dans son esprit, les fantômes de Mozart, Coltrane ou Bonnard croisent ceux de Proust, Joyce ou Hölderlin. Les prouesses du matador José Tomás titillent les exploits du footballeur Lionel Messi. *«Enfant, je passais toutes mes vacances d'été dans une famille espagnole, à Martorell, près de Barcelone. C'est là que j'ai découvert le pouvoir émotionnel de la poésie et de la photographie.»* Et sans doute aussi cette passion pour les arènes et le *Camp Nou*. D'autres rencontres, d'autres découvertes ont guidé ses inspirations. Comme les fresques de la vie de saint François sur les murs de l'église supérieure de la basilique d'Assise. Autant de beaux voyages qui se déclinent en couleur dans les écrits de Gérard Roussel. Les *Sacrés Chants* nous appellent...

La Catalogne, José Tomás, Lionel Messi

REPÈRES

Gérard Roussel
Né le 3 octobre 1950 à Paris XII
Vit et travaille à Nevers depuis 1974

2012	*Sacrés chants de l'Avenue*
2007	*Les Cantiques de l'Avenue*
2003	*Grand West*, film. Conviviales de Nannay
2001	*Lecture + expo photos* (Jean-Jaurès, Nevers) sur les musiques improvisées de Laurent Jonnard
1998	*Le chapeau, le fleuve*, pièce de théâtre, Apremont
1996	*Festival international de poésie «Gerard Manley Hopkins»* à Monasterevin (Irlande), invité par le poète Desmond Egan, textes lus par Jean Bojko
1995	Lectures accompagnées par les musiques de Bruno Marande, Laurent Jonnard, Yannis Auguste... (Centre culturel Jean-Jaurès Nevers, Ménetou-Couture, Apremont-sur-Allier...)
1990	*La pierre comme proie*, pièce de théâtre en musique (25 acteurs et musiciens), Béard
1984	*Creuset du chêne* : premier recueil de poésie
1966	Premiers textes publiés dans *Les Nouvelles Littéraires*

Gérard Roussel
Productions MeZig

internet : **gerardroussel.tumblr.com**

Le BUDGET un acte politique

Le budget est une étape essentielle de l'année dans la vie municipale. Il se déroule en deux séances du conseil : la première, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) permet d'informer les élus et les administrés sur l'environnement économique et les grandes orientations (27 février 2012), trois semaines après, lors de la seconde séance (26 mars 2012) le budget primitif est voté définitivement et définit les projets et services rendus par la collectivité pour l'année à venir.

Patrice Corde
Adjoint au Maire, délégué aux finances

*Malgrè la crise, réelle, qui nous frappe, j'ai voulu faire de ce budget un **budget d'actions** pour Nevers, en augmentant l'investissement ; un **budget de services publics** en préservant les services aux neversois sans relever les taux imposition ; **un budget solide** de désendettement. Je suis fier de ce budget qui assure à notre ville la modernisation nécessaire et aux neversois la garantie d'un vivre-ensemble efficace.*

DANS un contexte économique en crise, où l'Etat a décidé de geler les dotations qu'il accorde aux communes, l'équipe municipale a choisit une politique qui maintient les grands projets et la qualité des services publics tout en assurant la maitrise des finances municipales.

Un contexte de crise

La crise économique s'est installée durablement et pèse sur nos familles et sur toutes les activités dont celles de la commune en 2012. Nous avons perdu 1,6 millions d'euros de recettes depuis 2008. Notre territoire connaît une déprise démographique, même si selon le recensement INSEE au 1er janvier 2012 on peut constater une stabilisation de la baisse (-15 habitants en 1 an). Depuis 2008, Nevers a adapté sa politique en conséquence, en conduisant des réformes internes importantes de modernisation. Cela nous amène aujourd'hui à un résultat : malgrès la crise, nos finances sont saines et solides.

En 2012, pour Nevers la perte sur l'enveloppe que l'Etat reverse aux collectivités locales s'élève à 200 000 € environ. Pour s'adapter au niveau des recettes et compte tenu de l'augmentation des prix, la municipalité doit réaliser 1 million d'euros d'économies sur son budget de fonctionnement. Les dépenses seront contenues à 50 M€, à la hauteur de 2011. Il n'y aura pas de hausse d'impôts sur la part communale. L'investissement sera de 9,5 M€. Le recours à l'emprunt sera limité afin de maintenir la dette à 44 M€ comme en 2011. Le budget municipal est axé autour des trois grandes priorités du maire Florent Sainte Fare Garnot et de son équipe : accroitre l'attractivité et transformer Nevers, développer une politique de proximité quotidienne et humaine et renforcer la cohésion sociale.

Les grandes orientations financières en 2012

1. **Maintenir l'investissement et les grands projets**
2. **Transformer Nevers** en finançant un programme d'investissement de **9,5 M€**
3. **Ne pas augmenter les taux municipaux de fiscalité** pour la 15ème année consécutive
4. **Limiter le recours à l'emprunt** avec un encours stable à hauteur de **44 M€**
5. **Absorber l'inflation** et la perte des dotations et des compensations fiscales de l' Etat en prenant des mesures d'économies (1 M€)

Des objectifs pour 2012

3 GRANDES PRIORITÉS

pour centrer les projets et les services publics dans l'économie de crise

Le projet du multiplex dont l'inauguration est programmée pour le mois de juin 2012

Projet de l'équipement polyvalent de la Grande Pâture, livré en juillet 2012

1 Accroître L'ATTRACTIVITÉ

Pour attirer à Nevers des emplois, des habitants, des touristes et créer de la richesse et de la valeur pour la ville, l'action municipale dispose de leviers comme les grands projets du mandat qui sont :

Le Centre Aquatique, le Multiplex, le Musée, le partenariat avec le club de rugby l'USON, le nouveau projet d'urbanisme, le poumon vert...

La Loire , avec une politique nouvelle d'aménagement et d'animation en lien avec « Un air de Loire ».

Le centre ville, avec pour ambition d'en faire une vitrine de la ville.

Le grand évènement culturel avec la volonté de faire connaître Nevers sur la scène culturelle nationale en promouvant un événement ou une activité de renom.

Les festivités et les événements populaires, lesquels démontrent le dynamisme de Nevers en favorisant les rassemblements festifs comme le marché de Noël.

L'art de l'accueil en permettant et facilitant la découverte de Nevers.

La municipalité a décidé de renforcer

l'investissement pour réaliser les grands projets

Malgré la crise, **le niveau d'investissement reste élevé.**

En 2011, le programme d'investissement a été financé, **sans mobiliser de nouveaux emprunts.**
La capacité d'autofinancement net s'est accrue de 13% par rapport à 2010 (4,3 M€) et demeure **supérieure à celle des villes moyennes**

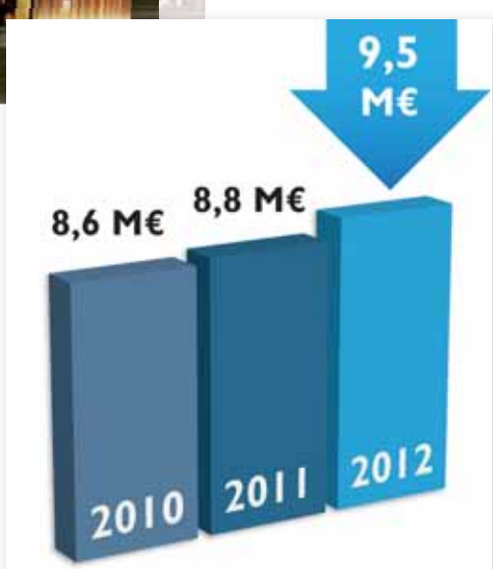

Evolution du niveau des investissements de la ville de Nevers depuis la crise

2 Accentuer LA DÉMARCHE DE PROXIMITÉ

Depuis 3 ans les élus ont ancré leur action dans une politique de proximité quotidienne et humaine et peuvent s'appuyer sur les outils qui fonctionnent :

Les 4 mairies de quartier, ouvertes tous les jours et qui assurent des services à la population.

Les conseils de quartiers, lieux de débats et d'incubateurs de projets de proximité.

Les requêtes des citoyens un service informatisé de réponses rapides aux demandes des habitants.

Les « marches au cœur », visites de quartiers permettant un dialogue constructif et efficace avec les habitants.

La concertation autour des projets portés par la municipalité

Le conseil de quartier Nord en session

Visite du chantier de l'équipement polyvalent de la Grande Pâture

3 Préserver LA COHÉSION SOCIALE

Crèche Clapotis

Les élus souhaitent renforcer la cohésion sociale en se mobilisant pour la préservation des services publics ; un soutien à l'action sociale, un accompagnement à la vie associative, une recherche d'égalité, d'équité et de justice sociale.

Le Centre Communal d'Action Sociale : A Nevers, la politique d'action sociale conduite par le CCAS est forte de trois secteurs : la petite enfance, les personnes en difficulté, et les personnes âgées qui résident à Nevers.

Le tissu associatif : Nevers se classe 16ième, sur les 147 villes moyennes, pour les subventions qu'elle accorde aux associations et le soutien en logistique et en nature.

La mobilisation pour la préservation des services de santé.

Fête des associations

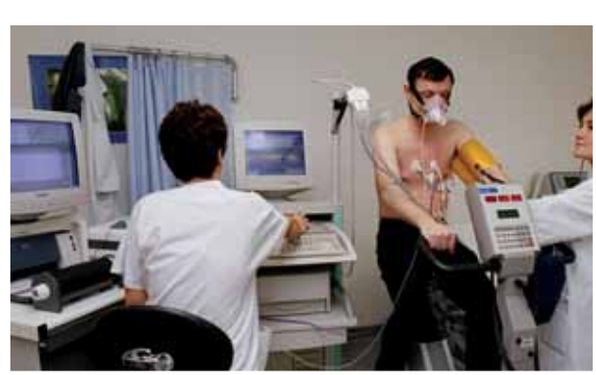

Hopital Pierre Bérégovoy

Des ambitions maitrisées

Notre dette est **faible**

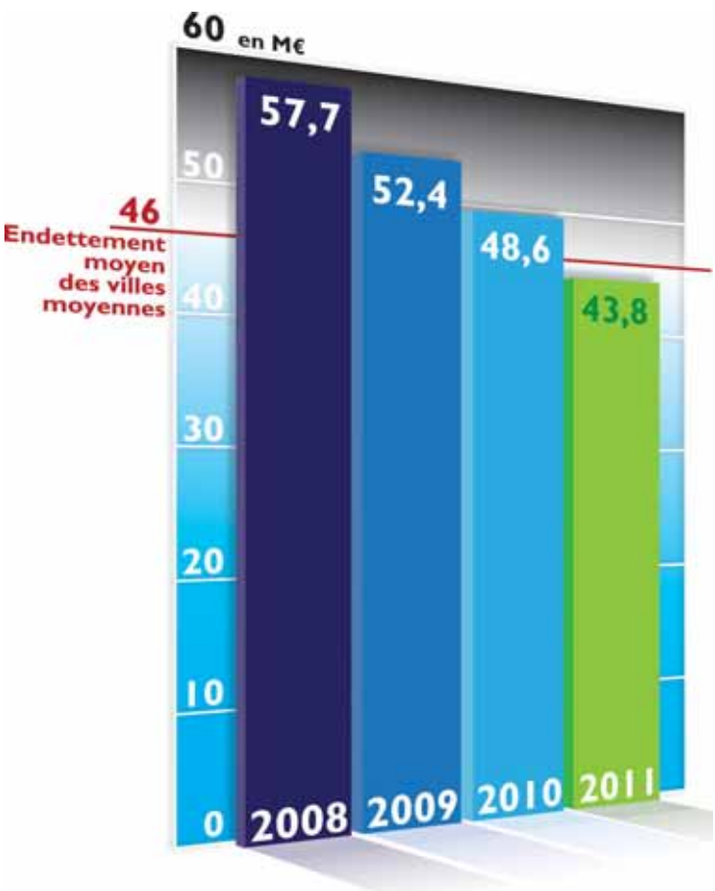

Florent Sainte Fare Garnot
Maire de Nevers

Dans la crise, ce qui compte pour moi c'est de faire avancer les projets municipaux pour que Nevers retrouve le chemin du dynamisme, de proposer des services publics variés répondant aux besoins de la population, et aussi de tenir nos finances saines. Le spectacle des pays en banqueroute, sous la cognée des financiers imposant l'austérité à la Grèce aujourd'hui et demain à l'Espagne et l' Italie, nous incite à une grande maîtrise. Je veille à protéger Nevers et les neversois de tout risque de cette nature. C'est pourquoi j'ai voulu situer notre dette à un niveau extrêment raisonnable.

Au 31 décembre 2011, la dette par habitant est de **1 120€ par habitant à Nevers**. Elle passe donc sous la moyenne des villes moyennes établie à **1 129€ par habitant.**

Comme toutes les familles, **la mairie fait des efforts**

1 million d'euros d'économies au budget de la collectivité

Pour 2012, l'objectif est de poursuivre la maitrise des dépenses et de **limiter son niveau à 52,1 millions d'euros .**
Cet objectif suppose de réaliser des économies de l'ordre de **1 millions d'euros** en 2012 afin de compenser les effets induits par l'évolution de l'indice de prix des dépenses communales, traditionnellement supérieur au taux d'inflation.
En 2011 le taux d'inflation a été de 2,5%.

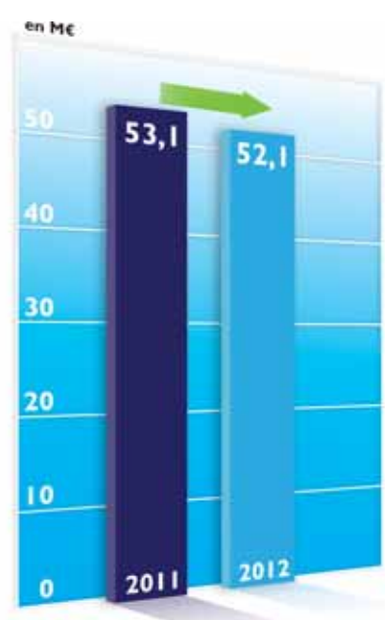

Les dépenses de fonctionnement de la ville en 2011 et 2012

Un budget basé sur **des finances saines**

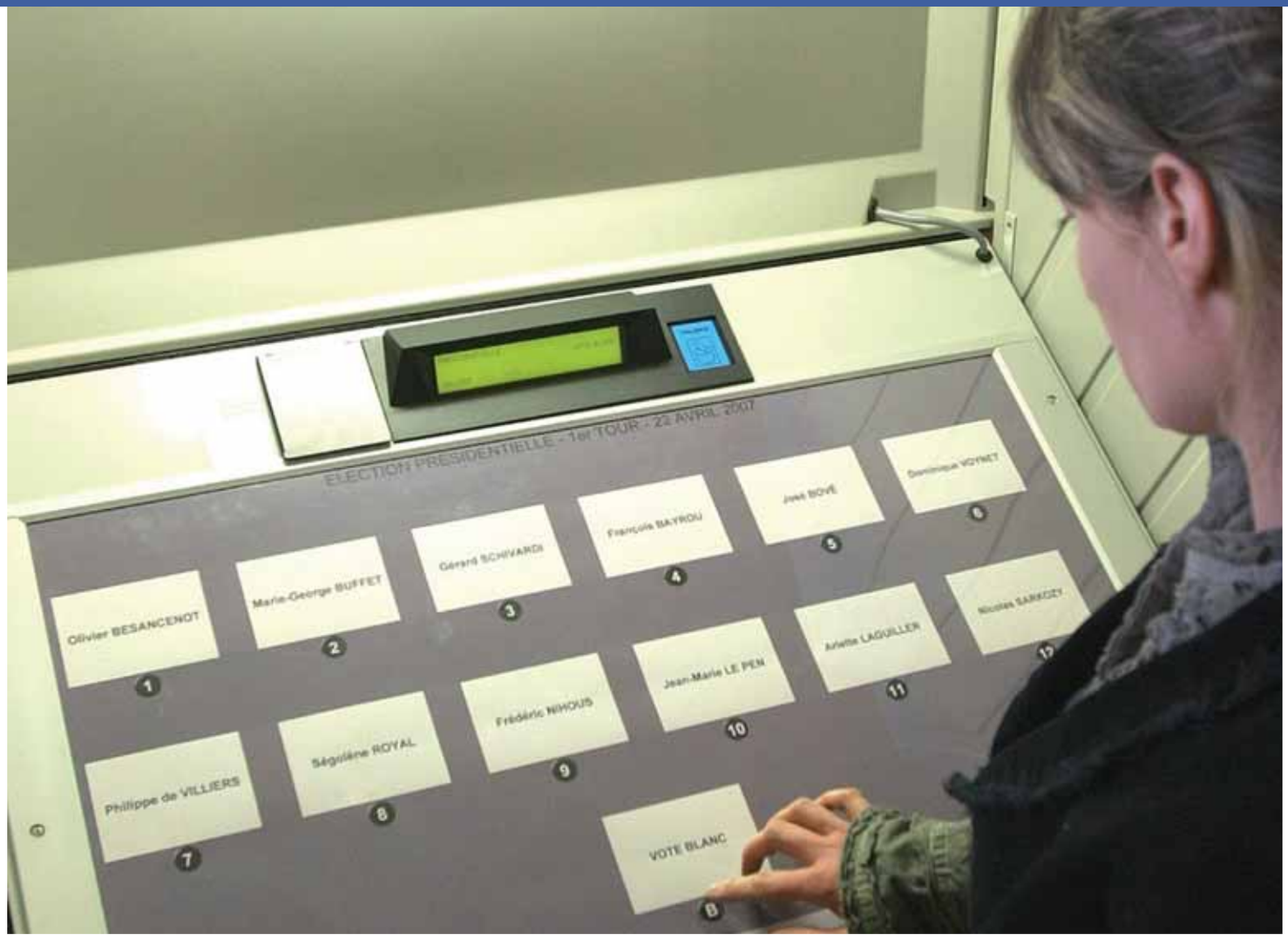

VOTER c'est un droit !

Dans les prochaines semaines, plusieurs élections vont avoir lieu sur le territoire national. Les élections présidentielles, les 22 avril et 6 mai, puis les élections législatives en juin. Les communes ont l'obligation d'organiser ces scrutins sous l'autorité du Préfet, représentant de l'Etat.

Le service Elections de la Ville de Nevers est à pied d'oeuvre pour l'organisation des élections à venir. Ce sont d'abord les élections présidentielles et ensuite les législatives. A Nevers, 25 bureaux de vote vont être installés sur l'ensemble de la commune. Comme pour les précédents scrutins, les neversois auront à leur disposition dans chacun des bureaux de vote des urnes électroniques équipées pour les personnes à mobilité réduite et les malvoyants.

Déménagements

Quelques modifications géographiques ont eu lieu par rapport aux élections précédentes. Elles concernent les citoyens qui votent habituellement à la maison des Montôts, rue de Marzy, et ceux qui ont l'habitude de voter dans le gymnase de l'école Jules-Ferry. Pour les premiers, les deux bureaux de vote seront dorénavant installés dans l'enceinte du Château des Loges et, pour les seconds, les bureaux de vote quittent le gymnase pour intégrer les salles de classe de l'école Jules-Ferry. Ce sont les seuls changements notables pour ces élections.

25 BUREAUX DE VOTE, 23 718 ÉLECTEURS

Accès aux bureaux de vote

Pour les présidentielles, comme pour les législatives, **les bureaux de vote seront ouverts dès 8 heures et seront clos à 18 heures précises. La proclamation des résultats est ouverte au public et se tiendra deuxième étage du Palais ducal, salle Henriette-de-Clèves, à partir de 19 heures.** Un dispositif spécifique, comprenant dix écrans de télé, sera mis en place par les services municipaux afin d'informer la population des résultats de Nevers, bureau, par bureau. Tous les résultats seront en ligne sur le site ***nevers.fr*** dès 20 heures.

Les personnes seules, ou éprouvant des difficultés à se déplacer peuvent faire appel à la mairie de Nevers qui met en place un dispositif particulier pour véhiculer les personnes désireuses de participer au scrutin. **Pour cela, il suffit de contacter le service population, au plus tard une semaine avant la tenue du scrutin en téléphonant au 03 86 68 46 32 ou au 03 86 68 46 55.**

Nouvelles cartes, mais mêmes couleurs !

2012 est une année de refonte des listes électorales. Toutes les listes ont ainsi été reprises par bureau de vote en y intégrant les nouveaux inscrits, qui se sont inscrits avant le 31 décembre 2011, et toutes les autres modifications inscrites à la marge. Cette opération qui a lieu en moyenne tous les trois ans, s'accompagne de l'envoi à chaque citoyen inscrit sur les listes électorales de la commune d'une nouvelle carte électorale. Cette nouvelle carte est aux mêmes couleurs que la précédente (illustration ci-dessus). Si toutefois vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte d'électeur, vous pouvez pendre contact avec le service élection de la Ville de Nevers au 03 86 68 46 32 ou au 03 86 68 46 55.

Vote par procuration

Le vote par procuration : il concerne toute personne se trouvant dans l'incapacité d'aller voter le jour du scrutin pour des raisons personnelles ou professionnelles. Il n'y a pas de délai prescrit en matière de vote par procuration, mais il est vivement conseillé pour le mandant (la personne qui donne procuration) de faire les démarches nécessaires le plus tôt possible. Pour cela, il suffit de se rendre au commissariat de police de Nevers ou au tribunal d'instance le plus proche (pas à la mairie). ***Le mandant doit alors justifier de son identité et remplir une déclaration sur l'honneur afin de pouvoir désigner un mandataire*** (personne à qui l'on donne procuration). Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. De son côté, le mandataire peut avoir au maximum deux procurations si les deux, ou l'une des deux, ont été faites à l'étranger. Il ne peut en aucun cas avoir deux procurations faites en France.

Les jeunes ont les *cartes en main !*

Samedi 17 mars, au Palais Ducal, se tenait une journée citoyenne organisée par la Ville de Nevers. A cette occasion, le maire de Nevers a remis leur carte d'électeur à quelque 80 jeunes nevers-sois nouvellement inscrits sur les listes électorales. Alors que se précisent des échéances importantes pour notre pays et la démocratie, le maire a tenu à encourager les jeunes à s'exprimer dans les urnes à travers le vote leur précisant que *«la démocratie française avait besoin d'eux maintenant et dans les années qui viennent»* leur souhaitant une belle vie de citoyen !

Quels papiers pour voter ?

Si la carte d'électeur n'est pas obligatoire, mais elle est fortement conseillée, pour participer à un scrutin, il est en revanche indispensable de pouvoir justifier de son identité. Pour cela, les pièces d'identité acceptées par les présidents des bureaux de vote sont inscrites dans le code électoral :

- la Carte Nationale d'Identité (en cours de validité, ou non)
- le passeport (même périmé)
- le permis de conduire
- Permis de chasser avec photo d'identité délivré par le représentant de l'Etat
- Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photographie
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois, comportant une photographie d'identité et authentifiée par un cachet de la commune

Comment établir une procuration pour l'élection présidentielle ?

Le vote par procuration permet de se faire représenter le jour de l'élection par un électeur de son choix, désigné sous le nom de mandataire, de la même commune.

Où ?

Pour les personnes résidant en France : **au Commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au Tribunal d'instance** le plus proche de votre lieu de résidence ou de travail.

Pour les personnes résidant hors de France : **auprès de l'ambassade et/ou du consulat.**

Quand ?

Le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie. Cependant, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin.

La procuration est établie **pour une seule élection** (1er tour, 2ème tour ou les deux tours) ou **pour une durée déterminée** (un an maximum pour les personnes résidant en France, 3 ans pour celles résidant à l'étranger). **Vous pouvez donc effectuer en une fois la démarche pour les deux tours des élections présidentielles et législatives.**

Une procuration peut être résiliée à tout moment : soit pour changer de mandataire, soit pour voter directement, à condition que le mandataire ne se soit pas déjà présenté.

Comment ?

Une simple attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement et de l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote suffit désormais (vacances, obligations professionnelles ou formation, handicap, raison de santé ou d'assistance à une personne malade ou infirme, lieu de résidence différent du lieu d'inscription). **Aucun justificatif supplémentaire ne peut être exigé par les autorités.**

La présence de l'électeur à qui est donné la procuration (le mandataire) n'est pas obligatoire.

Vous devez vous présenter en personne auprès des autorités compétentes **muni de votre justificatif d'identité** (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire), ainsi que du nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance de la personne qui votera pour vous.

En cas d'infirmité sérieuse ou si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer pour venir établir votre procuration, vous pouvez demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour l'établir. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

La personne qui votera pour vous doit impérativement figurer sur la liste électorale de la commune où vous votez mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote, ni dans le même arrondissement et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Déroulement du vote

Le mandataire ne reçoit aucun document officiel, aussi, il est impératif que vous le préveniez directement de la procuration qui lui a été donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à votre place.

Le jour du scrutin, votre mandataire doit se présenter muni de sa propre pièce d'identité dans votre bureau de vote. Il votera en votre nom dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

nevers.fr 2012

Agenda

Mars
10 au 18 mars : **FOIRE EXPOSITION DE NEVERS**
24 - 25 mars : **SALON DES DAMES**

Avril
14 -15 avril : **BOL D'OR**
28 - 29 avril : **CLASSIC DAYS**

Mai
20 mai : **LA LOOK**
25 mai : **FOULÉES DE NEVERS**

Juin
1er-2 - 3 juin : **RENDEZ-VOUS AUX JARDINS**
18 au 29 juin : **FÊTE FORAINE**
21 juin : **FÊTE DE LA MUSIQUE**
30 juin à fin août : **GARÇON LA NOTE**
30 juin au 12 août : **UN AIR DE LOIRE**
31 - 1er juillet : **CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE**

Juillet
30 juin à fin août : **GARÇON LA NOTE**
8 au 14 juillet : **LES ZACCROS D'MA RUE**
30 juin au 12 août : **UN AIR DE LOIRE**

Août
30 juin à fin août : **GARÇON LA NOTE**
30 juin au 12 août : **UN AIR DE LOIRE**
15 août : **TRIATHLON**

Septembre
15 - 16 septembre : **FESTIVAL TALENTS DE SCÈNE**
15 - 16 septembre : **JOURNÉE DU PATRIMOINE**
Septembre : **FÊTE DU CHEVAL, DU PONEY ET DE L'ÂNE**

Octobre
Du 1er octobre au 3 octobre : **PUCES DE NEVERS**
1er au 7 octobre : **TOURNOI FUTURE NEVERS-NIÈVRE** (Tennis)
5-6-7 octobre : **CHAMPIONNAT DU MONDE SUPERBIKE** (Motos)
20-21 octobre : **BOL D'OR CLASSIC**
27 au 30 octobre : **NEVERS A VIF**

Novembre
10 au 17 novembre : **FÉSTIVAL INTERNATIONAL DE D'JAZZ.**
16 au 25 novembre : **« PARENTHÈSES» LES DROITS DE L'ENFANT.**

Décembre
Décembre : **MARCHÉ DE NOËL**
Début le 3 décembre : **DÉCEMBRE EN FÊTE/ ZACCROS DE NOËL**

Nevers
cité ducale

Conception : Claudine Revevieau - Ville de Nevers

L'école d'abord !

Eduquer, ce n'est pas d'abord compter. Or, depuis dix ans, les suppressions de postes et les fermetures de classes ont été établies comme règle. Un mouvement qui s'est amplifié ces cinq dernières années avec 80 000 postes d'enseignants et de personnels éducatifs supprimés en France mettant en péril l'école républicaine.

La sentence est tombée le 28 février dernier, au beau milieu des vacances d'hiver. Le Directeur Administratif des Services de l'Education Nationale de la Nièvre a décidé, suite à une ultime réunion organisée dans les locaux de l'inspection le 21 février en présence des syndicats, des représentants de parents d'élèves et d'élus communaux, de supprimer quatre postes, et donc quatre classes, à Nevers portant ainsi à 44 le nombre de suppressions sur les dix dernières années. *«C'est un véritable démantèlement de l'école auquel nous sommes contraints*, tempête Martine Carrillon-Couvreur suite aux annonces. *Le gouvernement avait annoncé un moratoire sur les fermetures de classes pour cette année 2012. Mais il n'en est rien. Je déplore cette attitude qui consiste à raisonner selon une stricte logique budgétaire et à ne pas remplacer un poste de fonctionnaire sur deux dans l'éducation nationale. Cette décision ne tient pas compte des efforts consentis par la municipalité dans le domaine de l'éducation. J'en veux pour preuve la décision incompréhensible de fermer une classe maternelle à la Rotonde alors que la Ville de Nevers investit dans des travaux conséquents pour la réhabilitation de l'école maternelle accompagnant cette démarche d'une refonte de la sectorisation scolaire. Les écoles maternelles Blaise-Pascal et Lund subissent le même sort. Deux écoles*

44 postes supprimés en dix ans pour 200 élèves en moins à Nevers !

Pour Martine Carrillon-Couvreur, maire adjointe déléguée à l'Education, il est essentiel que les enfants scolarisés bénéficient des meilleures conditions d'apprentissage en ce qui concerne les savoirs fondamentaux. Mais pas seulement. L'école est aussi un lieu de socialisation dans lequel le sport, la culture, l'environnement mais aussi l'éducation nutritionnelle ont toute leur place à l'image de la semaine du petit déjeuner organisée dans les restaurants scolaires des écoles maternelles de Lund et Albert-Camus. (photo ci-dessus).

Préserver les aides *aux enfants en difficulté en soutenant les Rased*

Réseau d'Aide Spécialisé aux Eléves en Difficulté, voilà ce que signifie RASED. Apparus en 1990, les RASED ont pour mission de fournir des aides spécialisées aux élèves en difficulté dans les classes ordinaires des écoles primaires, à la demande des enseignants de ces classes, dans ces classes, ou hors de ces classes.

Les Rased sont composés :
- d'enseignants spécialisés chargés des aides à dominante pédagogique pour les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage.
- d'enseignants spécialisés chargés des aides à dominante rééducative pour les éléèves ayant des difficultés d'adaptation à l'école.
- de psychologues scolaires.

L'existence même de ces structures, indispensables aux élèves en grande difficulté, est largement remise en question. Pire, avec la suppression de milliers de postes, (3000 seraient dans le viseur du gouvernement) leur disparition, à très court terme, est clairement programmée. Une mesure qui va à l'encontre des besoins des élèves, des écoles, et de l'avis des parents et qui aurait pour incidence principale le renforcement des inégalités dans l'école publique et la mise en péril de la réussite de tous les élèves.
A Nevers, pour la rentrée 2012, le poste de psychologue à Jules-Ferry est supprimé ainsi qu'un poste d'enseignant à l'école du Mouësse.

qui relèvent du dispositif Réseau de Réussite Scolaire, les anciennes zones d'éducation prioritaire. Il faut savoir que la fermeture de ces classes entrainent une augmentation moyenne des effectifs de cinq élèves par classe et que chaque année, les fermetures de classes fragilisent l'équilibre des écoles. La question des effectifs doit se poser de manière efficiente et notamment dans les quartiers qui souffrent. Il faut donner à ces écoles et aux élèves qui y sont inscrits des conditions de réussite optimales et ce n'est pas en supprimant allègrement des postes d'enseignants, d'infirmière ou de psychologue que nous y parviendrons. C'est de l'avenir de nos enfants dont il est question et avec lui, celui de notre pays. La condition de l'égalité des chances,celle de la réussite pour tous doivent être clairement posées. Tout cela doit se faire dans un climat de confiance et non de défiance envers les fonctionnaires trop souvent pointés du doigt. Nul besoin de les faire travailler encore plus, mais au contraire, leur permettre de travailler mieux et dans de meilleures conditions. Tout comme les élèves qui, avec la suppression d'une demi journée d'école, doivent assimiler un programme équivalent et, pour certains d'entre eux, suivre des heures d'accompagnement scolaire qui alourdissent leurs journées. Nous nous battons pour plus de moyens à l'école, pour les enseignants, pour les enfants, pour une école équitable, sans discrimination d'aucune sorte, une école laïque, républicaine et gratuite. Tous nos efforts, depuis des années, vont dans ce sens et nous allons continuer en lien avec nos partenaires éducatifs».

28 suppressions de postes dans le Nièvre

Si la mobilisation des parents, des enseignants, des élèves et des partenaires éducatifs a permis à certaines écoles de sauver leur poste menacé (Jules-Ferry maternelle, et Albert-Camus élémentaire pour Nevers), la Nièvre paye un lourd tribu à la refonte de la carte scolaire avec 21 fermetures de classe (10 classes maternelles et 11 classes élémentaires) et la supression d'un poste de psychologue scolaire (Nevers Jules-Ferry), de cinq postes dans les RASED et deux postes de remplaçants. Au total, ce sont donc 28 postes qui sont tout simplement rayés de la carte.

Le maire de Nevers et Martine Carrillon-Couvreur ont apporté leur soutien aux parents, aux enseignants mobilisés contre les suppressions de postes en participant aux soupes à la grimace organisées devant les écoles, comme ici devant la maternelle de Lund. (photo Daniel Goberot).

L'éducation
un pari sur l'avenir !

La Ville de Nevers a depuis des années inscrit l'éducation comme une des priorités majeures de l'action municipale. En ce sens, elle soutient l'école et tout ce qui l'entoure. Malgré les nombreuses attaques dirigées contre l'école ces dernières années, Nevers entend poursuivre son rôle éducatif et de soutien aux politiques éducatives locales.

CERTES, LA VOCATION PREMIÈRE DE NOTRE ÉCOLE PUBLIQUE est de permettre à tous les enfants d'acquérir les savoirs nécessaires pour savoir lire, écrire et compter. Au delà, elle demeure le garant, à bien des égards, de l'épanouissement des enfants, de l'apprentissage du vivre ensemble et de l'égalité entre tous. En attendant des jours meilleurs, la Ville de Nevers se bat comme elle s'est toujours battue, pour maintenir les conditions d'éducation et de co-éducation qu'elle a construit avec ses partenaires ces dernières années.

Nevers ville éducatrice

La Ville de Nevers entend maintenir et affirmer les missions et le développement sur l'ensemble de son territoire d'un service public de l'enfance et de la petite enfance. Elle souhaite entre autres conforter l'école maternelle comme lieu éducatif et garantir le libre choix des parents pour la scolarisation des enfants à partir de deux et trois ans, et s'engage aux côtés des enseignants en affectant une ATSEM diplômée et qualifiée dans chaque classe de maternelle.

L'école pour tous

Considérant que l'école doit être accessible pour tous, la Ville de Nevers s'attache à favoriser la scolarisation en milieu originaire des enfants porteurs d'un handicap, tout comme elle favorise la scolarité des enfants non-francophones avec la mise en oeuvre de plates-formes CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et enfants du Voyage).Par ailleurs, la ville entend maintenir une sectorisation scolaire pour favoriser la mixité sociale au sein de l'école et, par l'octroi de subventions annuelles, maintient son soutien aux écoles du Réseau de Réussite Scolaire (RRS). En cohérence avec ces dispositifs, l'accès aux services de garderie et de restauration scolaire s'appuie sur des tarifs prenant en compte les quotients familiaux.

Des moyens pour l'école

Dans son action éducative, la Ville de Nevers souhaite apporter aux élèves et aux enseignants des conditions de travail satisfaisantes. Pour se faire, la municipalité attribue une enveloppe budgétaire par élève et par an pour les fournitures scolaires, elle oeuvre depuis l'an 2000 pour l'équipement informatique des écoles et va terminer, en 2013, son programme de renouvellement de mobilier scolaire dans les écoles élémentaires. Dans le même élan, un programme de dotation de chaque école d'un espace BCD, d'une salle informatique, d'une garderie... a été lancé. En sa qualité de gestionnaire des bâtiments scolaires, la Ville de Nevers est particulièrement attentive à l'entretien ménager et aux travaux nécessaires dans ses locaux et a entrepris un vaste programme d'équipement des cours d'écoles maternelles en aires de jeux adaptées. De cette façon, la ville se positionne clairement aux côtés des enseignants, des parents, et de ses partenaires éducatifs.

Bien dans son assiette....

Une nourriture diversifiée, des repas équilibrés, la découverte de goûts et de saveurs, la mise en place de projets d'accueil individuels pour les enfants allergiques, la présence de cinq aliments au moins par repas, une diététicienne, une commission des menus, des produits servis de qualité... Plus que de restauration scolaire, c'est d'éducation nutritionnelle dont il s'agit. En marge, de nombreuses animations gustatives et sensorielles sont mises en place chaque année. La semaine du goût, les animations petit-déjeuner, repas gastronomiques. S'ajoute à cela, l'Espace du Goût qui propose de nombreuses animations (autour des cinq sens, des produits laitiers, du pain et des céréales, du chocolat...) auxquelles les classes peuvent s'inscrire.

Bien dans ses baskets,

La pause méridienne, entre la fin et la reprise des cours, est un temps placé sous la responsabilié de la municipalité qui a souhaité faire de cette pause un temps d'échanges et de loisirs. Depuis une dizaine d'années, de nombreuses initiatives ont été prises afin de permettre aux enfants de bénéficier d'animations éducatives dans les domaines des arts, du sport, de la culture... Depuis le 31 janvier dernier, un partenariat entre le CFA des métiers du sport et la Ville de Nevers a été conclu. Ainsi, onze éducateurs interviennent une semaine sur deux dans six écoles pour initier les élèves aux rudiments des sports collectifs promouvant des valeurs telles que la coopération, le dépassement de soi, le respect de ses adversaires...

Bien dans sa tête

Pendant le temps scolaire, les services municipaux soutiennent également les projets d'école en favorisant les interventions des agents municipaux. Les éducateurs sportifs qui assurent l'éducation sportive en lien avec les enseignants, la natation scolaire, avec l'accueil de classes à la piscine, l'interventions des professeurs de musique de l'ENM, l'espace du goût avec la diététicienne, les agents de la médiathèque qui accueillent des classes, le service animation du patrimoine pour des visites thématiques de la ville et bien sûr, le jardin pédagogique qui chaque année ravit les enfants et les enseignants.

Intervention de Pascale Massicot lors de la séance du conseil municipal du 27 février dernier.

«Sans vouloir alourdir le débat, je souhaite préciser que la carte scolaire proposée par l'Education Nationale, sur notre ville touche plus particulièrement les maternelles. Effectivement pour notre gouvernement actuel, un enfant de 2 ans compte pour du beurre !!! Un savant calcul fait qu'un enfant de moins de trois ans ne compte pas comme un élève à part entière dans les effectifs ! Il ne compte que pour 25% soit ¼ d'élève !!!
Cette scolarisation des moins de trois ans que l'on sait essentielle pour la lutte contre les inégalités et l'échec scolaire est passée de 35% à 13% en 5 ans.
Depuis 2000, la France a continuellement chuté dans tous les classements internationaux qui évaluent les résultats des élèves. Elle est désormais le pays de l'ODCE qui a le taux d'encadrement en primaire le plus faible (5 enseignants pour 100 élèves). Il faut que l'école, garante de l'égalité des chances, permettent à tous d'avoir un parcours équitable et comme l'a toujours défendu Jean Zay, grand Ministre de d'Education et des Beaux Arts dans le gouvernement de Léon Blum de 1936 à 1939, l'éducation doit être globale et elle ne se réduit pas à l'éducation à l'intelligence mais à l'éducation intellectuelle et morale.
La dette qui est le maitre mot de la campagne présidentielle n'est pas que budgétaire, elle en cache une autre, tout aussi profonde, il s'agit de la dette éducative et de la blessure faite à l'école».

Soutien aux projets d'écoles

Classes découvertes

En mettant à disposition des enseignants des moyens adéquats, la Ville de Nevers soutient les projets à vocation culturelle, sportive, environnementale...
Les Classes découvertes : Les projets de sept classes ont été soutenus cette année par la Ville de Nevers :
- Classe de mer, élémentaire Blais-Pascal
- Classe nautique et découverte :
école de Loire, Barre-Manutention,
- Environnement et Hiver :Victor-Hugo,
- Nature et Environnement :Vitor-Hugo,
- Classe de sécurité routuère :
Guynemer élémentaire,
- Classe d'environnement : Rotonde maternelle.

Classes à PAC

Les classes à Projet d'Action Culturelle, sont mises en place par les personnels enseignants et s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'établissement. La plupart du temps, ces projets font appel à des associations, ou des partenaires institutionnels. Cette année, la Ville de Nevers soutient quatre projets dans lesquels 15 classes et 324 élèves sont impliqués.
- Ecoles maternelles de Lund et Albert-Camus : 7 classes et 151 élèves participent au projet *«Sculptures sonores»* mené en partenariat avec l'Ecole Nationale de Musique (ENM).
- Elementaire Guynemer : 3 classes et 58 élèves suivent le projet *«De la formation des sons à l'expression musicale»* en lien avec l'ENM.
- Maternelle Claude-Tillier : 1 classe et 25 élèves participent au projet «La maternelle fait son cirque» en partenariat avec l'association Accroball Circus.
- Elémentaire Blaise-Pascal : 4 classes et 90 élèves mobilisés autour du projet *«École et cinéma»* en lien avec l'assoication Sceni Qua Non.

Pac des Ouches

Rencontre : Les jeunes du Pac des Ouches en pleine séance de travail avec des représentants de l'Andavi, d'Amnesty International et du CIDF.

Le PAC(te) européen

Sept jeunes neversois fréquentant le Pac des Ouches participent à un projet européen sur les Droits de l'Homme.
Un projet dont l'épilogue aura lieu en juillet prochain en Italie.

Au Pac des Ouches, la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen trône en bonne place, accrochée au mur, juste au dessus du bureau du directeur, Jérôme Langlassé. Comme un clin d'oeil, un rappel conscient de la volonté du Pac de mettre l'Humanité, n'ayons pas peur des mots, au coeur de ses préoccupations et de celles des jeunes. *«Depuis plusieurs années, nous abordons ce thème des Droits de l'Homme dans les actions culturelles que nous menons avec les jeunes qui fréquentent le Pac*, explique Nadia Rabhi animatrice de la structure.

l'europe au coeur

Dans la continuité du projet mené l'an passé avec de jeunes Belges et des Italiens, ayant abouti à la production d'un film court, *«Romeo et Julien»* traitant de l'homophobie, le Pac remet le couvert selon le même principe, celui de l'échange entre jeunes issus de différents pays de l'Union européenne. Cette année, de jeunes Hongrois, mais également des Turcs et des Roumains rejoindront le groupe cet été, en juillet, dans la ville de Foligno en Italie. En attendant, tout le monde se prépare. A Nevers, sept jeunes, cinq filles et deux garçons, multiplient les initiatives. Rencontres, interviews, émissions de radio. Tous les sujets, évoqués sont en lien avec les droits de l'Homme. Ce jour-là, dans la petite salle du fond, habituellement réservée au théâtre ou au chant, ce sont les violences faites aux femmes qui sont à l'ordre du jour. Pour en parler, deux juristes, Delphine Noiret (ANDAVI) et Eve Bruno (CIDF) ainsi que Patrick Noyon, représentant d'Amnesty International.

sur les ondes

Cette rencontre est un préambule à une émission de radio qui sera diffusée sur les ondes de Bac FM, partenaire du projet, qui leur ouvre son antenne, un mercredi par mois. D'autres suivront. *«Notre objectif,* explique Nadia, *c'est aussi de sensibiliser le plus grand nombre à la question des Droits de l'Homme, de se positionner comme défenseurs de la cause au travers d'actions culturelles à l'échelle de l'Europe».* Dans quelques mois, en Italie, les jeunes mettront en commun leur vision des droits de l'Homme, nourrie de leurs expériences personnelles et collectives. Un nouveau film court tourné lors du séjour et témoignera des valeurs communes et universelles des droits de l'Homme.

Oscar Lechat, 16 ans
en 1ère au lycée Saint-Cyr

«J'attache beaucoup d'importance aux Droits de l'Homme.Pour moi, les respecter c'est le meilleur moyen de mieux vivre ensemble. Lorsque l'on voit l'actualité, ce qu'il se passe en Syrie, les populations civiles qui se font massacrer, on se demande pourquoi et comment c'est possible au XXIème siècle. Des projets comme celui-ci sont de nature à réveiller les consciences, à s'ouvrir au monde»

Julia Paget, 14 ans
en seconde
au lycée Alain-Colas

«Les Droits de l'Homme, c'est un sujet qui me parle. Et si nous, en tant que jeunes, pouvons sensibiliser d'autres personnes, c'est bien. Personnellement, c'est Nadia, avec qui je faisais du chant, qui m'a donné envie de participer à ce projet. Depuis, j'ai convaincu deux amies à moi de nous rejoindre».

Au coeur *des restos !*

CEJ

Franck, Hayat et Shemiti, n'ont pas ménagé leurs efforts, prenant très au sérieux leur rôle de bénévole !

Les jeunes élus de la commission Solidarité du CEJ de Nevers ont donné de leur temps pour les restos du coeur pendant les vacances d'hiver. L'habit de bénévole revêtu pour l'occasion a généré quelques réflexions pertinentes et suscité des vocations.

CERTAINES DATES SONT À MARQUER D'UNE PIERRE BLANCHE. A n'en pas douter, les dernières vacances sont de cet acabit pour la dizaine de jeunes du CEJ venus prêter leurs concours aux bénévoles des restos. La petite histoire a commencé il y a quelques semaines à peine lors d'une réunion de commission. Dans la foulée, contact est pris avec Colette Machecourt, responsable du centre de distribtion de Nevers. Les rendez-vous s'enchainent sur les agendas, mais aussi sur le terrain. Des collectes de denrées alimentaires sont organisées dans les écoles et les collèges des jeunes conseillers. Une cinquantaine de kilos sont ainsi récoltés et donnés aux restos. Le geste séduit ! Le coeur, et les bras sont à l'ouvrage. Quand il s'agit d'aider l'autre, on ne ménage pas sa peine et l'envie d'aller plus loin se fait jour. Pour mieux comprendre ce que sont les restos, les jeunes vont rencontrer les bénévoles, visiter les installations et écouter. Lors de la prochaine étape, ils seront en immersion, bénévoles à leur tour, accompagnant les bénéficiaires, distribuant pains, viandes, céréales, lait et autres produits de consommation courante. Du côté des *restOrateurs*, on apprécie à sa juste valeur le coup de main. Chez les jeunes, ce sont les consciences qui sont en éveil ! Certains d'entre eux ont souhaité revenir l'après-midi, c'est le cas de Franck et Chovda, émus par cette expérience et souhaitant la prolonger. L'opération caddie prévue le week-end dans les supermarchés, ils en seront aussi, en compagnie des bénévoles !

EN IMMERSION AUX CÔTÉS DES BÉNÉVOLES

Colette Machecourt

responsable du centre de Nevers des restos du coeur

A la tête du centre de distribution des Restos du coeur pour Nevers depuis deux ans, Colette Machecourt se réjouit de l'initiative des jeunes du CEJ qu'elle qualifie de prise de conscience. *«J'ai été agréablement surprise de leur investissement*, explique-t-elle. *Au départ, ils ne devaient participer qu'à la distribution, c'est à dire environ une heure. Mais, certains ont souhaité revenir l'après midi. Nous les avons bien sûr accepté avec plaisir. Demain, (vendredi 10 mars, ndla), nous attaquons la campagne des caddies dans les supermarchés. Et bien, deux jeunes, Franck et Chovda ont souhaité se joindre à nous. C'est dire si leur engagement nous va droit au coeur. Car ce n'est vraiment pas facile en ce moment. La crise, on la voit bien ici. Même si, pour Nevers, le nombre de bénéficiaire n'a que très peu augmenté, la précarité est beaucoup plus importante et nous distribuons beaucoup plus de paniers majorés (avec plus de repas) que l'an passé, 26 % en plus que l'an passé, quand le pourcentage national est entre 16 et 17%. Avec nous, ici, les jeunes voient de prés quelle est notre mission, ils voient les bénéficiaires qui sont comme vous et moi. Ils sont sensibilisés à la question, et si eux le sont alors, les parents le seront...»*

Paroles de conseillers

Franck, Eddy, Victoria et Chovda heureux de participer à ce projet.

Franck, 12 ans, *«ce qui me plait dans ce projet, c'est le contact avec les gens, le sentiment d'être utile, de servir à quelque chose. Ce qui m'a le plus marqué c'est la «pauvreté», les gens qui viennent ici en ont vraiment besoin. Ça donne envie d'aider, d'être solidaires. De voir la réalité, ça change forcément notre vision des choses. Moi, je vais continuer à m'investir».*

Chovda, 14 ans, est un peu à l'initiative du projet. *«J'ai eu cette idée parce qu'avec ma mère on vient ici. L'idée d'aider les personnes, de les voir sourire malgrè tout, ça me plait. Avec Victoria, ma suppléante, on est contente de notre projet on participe à l'opération des caddies. Il y a des familles qui viennent ici et qui ont vraiment des besoin importants. Alors tout ce que l'on peut donner est le bienvenu. Même un peu de temps, ça coûte rien et ça rapporte. En tous cas, pour nous, c'est le cas !».*

Collège Adam-Billaut

Et la lumière fut !

Le 6 avril prochain, au lycée Niepce de Châlon-sur-Saône, trois élèves de première année du collège Adam-Billaut participeront au concours *C Génial* organisé par la Fondation du même nom.

Ils sont 10 élèves du collège Adam-Billaut, inscrits dans le dispositif Ulis (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à participer au concours *C Génial*. Un concours scientifique qui a pour finalité de promouvoir la science en milieu scolaire, notamment dans les collèges et les lycées. Sous l'impulsion de leurs professeurs, Maël Meur (professeur des écoles) et Sonia Saillard (professeur de sciences physique), les élèves ont élaboré leur projet *«La rue mode d'emploi»*, en référence au roman de Pérec, «La vie, mode d'emploi», après une balade dans le quartier du Banlay sur le thème «la rue, l'architecture».

Comment ça marche ?

Comprendre l'environnement qui les entoure, tel est le leitmotiv. L'éclairage public comme sujet d'étude, comprendre les différents circuits électriques, en série, en dérivation, les dangers de l'électricité, le tout avec une dimension développement durable. Pour ce faire, les jeunes ont reçu le soutien d'un architecte du CAUE et de la Ville de Nevers en vue de reconstituer à l'échelle, la maquette d'une rue et de l'éclairer. Sont prises en compte toutes les contraintes nécessaires à une installation électrique, en plus de contraintes énergétiques. *«Avant de se lancer dans la réalisation de la maquette*, explique l'enseignante, *j'ai demandé aux jeunes d'observer attentivement les différents aspects de l'éclairage public afin de les restituer le plus fidèlement possible».* A l'appui de leurs observations, les jeunes ont bénéficié des explications des techniciens de la ville en charge des équipements et du fonctionnement de l'éclairage municipal ainsi que des illuminations de Noël. Programmation de la mise en service, de l'extinction, choix des ampoules... Des conseils soigneusement consignés par les collégiens pour réaliser une maquette que trois d'entre eux devront présenter au jury de *C Génial* le 6 avril prochain.

Enfance et Partage

Le comité de la Nièvre d'Enfance et Partage a vu le jour il y a un an dans la cité ducale et entend oeuvrer contre les maltraitances faites aux enfants.

Sournoise, indicible, voire invisible, la maltraitance faite aux enfants revêt une certaine spécificité. Physique, psychologique, ou encore l'absence de soin ou de nourriture. Les causes en sont multiples et doivent être combattues. Brigitte Lenfant, déléguée départementale d'Enfance et Partage, et Sylvie Chéron, l'une des six bénévoles au sein du comité, sont à l'ouvrage depuis une année.

24 comités en France

Enfance et Partage, ce sont 24 comités départementaux et plus de 400 bénévoles qui chaque jour, depuis 30 ans, dénoncent toutes les formes de maltraitance faites aux enfants. *«Il n'y en avait pas dans la Nièvre*, explique Brigitte Lenfant. *Or, la maltraitance, dans la Nièvre aussi, ça existe»*. Entre les services de protection de l'enfance du conseil général, l'Education Nationale et les associations, le comité apparait comme le chaînon qui manquait. Plusieurs actions ont déjà été menées sur le terrain en direction des enfants dont les «papas» sont détenus à la maison d'arrêt de Nevers par exemple, d'autres sont à venir. Le comité Neversois travaille en étroite collaboration avec deux avocats et deux psychologues prêts à intervenir afin de réparer ce qui peut l'être. Le comité tient des permanences à la Maison des Eduens lundi et mardi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 16h à 18h (sur rendez-vous).
Tel 03 86 21 13 31. Numéro vert : 0 800 05 1234

Dutronc *à domicile !*

Le jeudi 16 février dernier, Thomas Dutronc a enflammé la grande salle de la maison de la Culture, pleine à craquer pour l'occasion. Nevers, une étape toujours un peu particulière dans les tournées de l'artiste.

1

Le rideau s'est levé à 20heures sur le régional de l'étape, Stéphane Hermlyn [3], ancien leader des Shredded Hermines, qui pour une dizaine de dates assure la première partie de Thomas Dutronc[1]. Un retour au bercail pour présenter son nouvle album (le premier en fait) *Sebastian*. Un peu plus tôt dans la journée, l'équipe de Bac Fm[4] a pu poser quelques questions à celui qui n'aime plus Paris. *«Silence on tourne»*, quelques confidences lâchées depuis un canapé rouge, celui des loges de la MCNN (l'interview est disponible en poadcast sur le site de la radio www.bacfm.fr). On y apprend que la grand-mère de Thomas est native de Nevers et que Jacques, le patriarche, posséda un temps une maison de campagne à la Chapelle-Saint-André. On comprend dès lors l'attachement pour la Nièvre de l'artiste qui à chaque étape Neversoise ne manque pas de saluer de veilles connaissances, notamment Roger Fontanel, directeur D'Jazz, ou encore Jean-Yves Lemaire, professeur de guitare à l'ENM, et d'évoquer ensemble quelques soirées mémorables en terre neversoise. Le tout orchestré de main de maitre par un autre neversois, Arno Genevois[2], qui n'est autre que le régisseur général de la tournée du *sieur Dutronc* !

2

3

4

37ème Challenge du Commerce et des Services

Mercure d'or

pour la famille Fréby

ORGANISÉ chaque année, le Challenge du Commerce et des Services a pour but de distinguer les meilleurs commerçants et unions commerciales. Cette année, Nevers était à l'honneur grâce à la famille Fréby, Ginette, Bernard et leur fils Julian, qui a reçu le Mercure d'Or, catégorie développement économique. Un prix qui récompense les performances individuelles des commerçants. La cérémonie de remise des prix, placée sous le haut patronage de Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, a eu lieu lundi 30 janvier 2011 au Carrousel du Louvre à Paris. Installé à Nevers, le groupe Fréby se compose de trois entités : la concession Yamaha, la concession Suzuki et la franchise Dafy Moto. Sa structure telle qu'elle existe aujourd'hui n'a que trois ans d'existence. Elle comprend 900 m2 de surface commerciale, un effectif de 8 salariés et réalise un chiffre d'affaire en augmentation de 36% sur les trois derniers exercices.

Ginette, Bernard et Julian Fréby, en compagnie de Michel Billon, vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre et de Laurent Mary, relation avec les commerçants CCI de la Nièvre, à l'occasion de la remise des prix.

Web entreprise

NeoArtisanat.com

un artisan derrière votre écran

Stéphane Pleuchot et Christophe Martin ont lancé leur site internet, neoartisanat.com en septembre dernier. Un site dont la vocation est d'accompagner les particuliers dans la réalisation de travaux en les aidant à choisir l'artisan de la situation.

Il fallait y penser, ils l'ont fait. Vous souhaitez entreprendre des travaux dans votre habitation ? Vous recherchez un artisan qualifié, compétent et pas loin de chez vous. Allez sur neoartisanat.com. Un site internet dans lequel une partie magazine vous informera sur les différents travaux que vous souhaitez réaliser (isolation, énergies renouvelables, fenêtres et portes, chauffage, espaces verts...). Il vous sera également possible de solliciter, gratuitement un ou plusieurs devis après avoir renseigné votre projet, ou encore, bénéficier d'un accompagnement gratuit, avec l'étude de vos besoins, le suivi de votre chantier.

Pour les artisans, neoartisanat.com est une vitrine promotionnelle permettant de mettre en valeur l'entreprise, son savoir-faire, ses réalisations (avec des galeries photos à l'appui) ainsi que toutes ses qualifications (certificats, brevets, assurances...).

A n'en pas douter, ce site internet est fait pour vous simplifier la vie !

Neoartisanat
06 64 92 23 26
c.martin@neoartisanat.com
www.neoartisanat.com

Portrait

Donne-moi-ton-phone !

Caroline Morel, 31 ans, a installé son mini centre d'appel dans son salon. C'est depuis son domicile qu'elle exerce son activité quotidiennement, c'est le principe du «home-shoring», trés répandu outre atlantique. Ancienne responsable de magasin, ancienne commerciale, la jeune entrepreneure a eu cette idée après avoir regardé une émission de Capital. Elle a ensuite rassemblé ses compétences et développé ses réseaux via les site internet viadéo pour créer son activité. «Je travaille pour des petites entreprises, des artisans. Je démarche en leur nom des clients, pour leur obtenir des rendez-vous qualifiés. Après c'est au commercial de la boîte de faire le job. C'est un travail de prospection».

Le travail ne manque pas et Caroline a déjà recruté cinq collaborateurs et en recherche d'autres. «Mon activité se développe et malheureusement je ne peux satisfaire tous les clients. J'ai besoin de collaborateurs supplémentaires, précise-t-elle. Des personnes motivées pour travailler à domicile selon des horaires de bureau. Pour cela, il suffit d'être équipé d'un bon ordinateur, d'une ligne adsl avec téléphonie illimitée vers les fixes et les mobiles et de se déclarer en auto-entrepreneur, cela prend quelques minutes sur Internet. La rémunération, attractive est forfaitaire en fonction du nombre de rendez-vous obtenus, avec une prime supplémentaire si le client scelle un marché».

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Caroline Morel au
03 58 07 04 79 ou 06 10 60 06 16.
Un site Internet est en cours de création.

A Nevers les commerces fleurissent

Le développement commercial de Nevers est l'une des priorités de la Ville. Régulièrement de nouvelles enseignes, de nouveaux visages font leur apparition. Reprise de fond de commerce ou création d'activité commerciale nouvelle,

Les Roses Blanches

Pauline Debuchy est la responsable du nouveau magasin de fleurs «les roses blanches» installé au Parc de Marzy à Nevers. La fermeture de l'ancien magasin, les Tulipes Noires, avait laissé une place vide dans le quartier. Plus de fleuriste rue de Marzy... Le magasin Les Roses Blanches a ouvert ses portes le 15 décembre pour la plus grande joie des habitants du quartier.
Les Roses Blanches peut couvrir n'importe quels évènements comme les mariages, baptêmes, deuils ou fêtes de toutes sortes. Particularité intéressante du magasin, vous pouvez avec Les Roses Blanches faire livrer un bouquet de fleurs n'importe où en France puisque le magasin travaille avec Florajet, une société de livraison de fleurs qui traite aux quatre coins de la France. Tout est trouvé pour la fête des Mères…
Numéro de téléphone : 03-86-69-59-45
57 rue de Marzy, Parc de Marzy 58000 Nevers
Horaires : Lundi-samedi : 9h30-12h/15h-19h et le dimanche : 9h-13h

Pas à Pas

Valérie et Vincent Perrot dirigent depuis 14 ans le magasin Multi sac, magasin qui réjoui déjà les aficionados des sacs à main, l'heure était donc au changement et à l'agrandissement. Désormais, la vente de chaussures va de pair avec ces réceptacles de bric et de broc que seules les femmes connaissent… ***Nouveau Pas*** a donc ouvert ses portes le mardi 6 mars pour offrir aux clientes, des chaussures haut de gamme alliant un cuir de qualité, un confort et une esthétique plus qu'appréciable. Vous pourrez y trouver des marques comme Fidji, Requin, Perlato et même la marque du magasin, Nouveau Pas, ainsi que des tailles allant du 35 au 41. Venez mettre vos pieds dans un écrin de douceur que toutes les femmes de Nevers et de Navarre vous envieront.
Numéro de téléphone : 03-86-61-25-38
Ouverture du mardi au samedi : 9h30-12h/14h-19h
Adresse : 77 rue de Nièvre 58000 Nevers

Bar de la Jonction

Après 25 années passées dans le domaine vétérinaire, Magalie fut contrainte de quitter son travail. 25 années de travail stoppées par une rupture conventionnelle de contrat, autrement dit un licenciement. Cependant, Magali a gardé le moral et s'est finalement lancée dans son commerce, sa première expérience dans le domaine, le bar La Jonction, après une année et demie de recherche et de péripéties administratives. Sa bonne humeur et sa gentillesse souhaitent la bienvenue dès le pas de la porte franchie, les clients peuvent en témoigner. Désireuse d'organiser des petits concerts pour donner vie à la périphérie du centre ville neversois, les contacts peuvent être pris avec le numéro sous-mentionné.
Téléphone : 09-51-60-65-46
Horaires : Lundi, mardi, jeudi, : 7h-20h
Mercredi : fermé
Vendredi, samedi : 7h-21h, dimanche : 7h-13h

Kar P Diem

« Tourner la tête avant d'aller en ville. » Voilà la requête et la devise de Karine Cheveau qui a ouvert son premier commerce place Chaméane, là où était placée la Française de Jeux. Après avoir travaillé au sein d'une maison de retraite dans le Cher, Karine décide, pour suivre son compagnon sur Nevers, d'ouvrir son premier magasin de vêtements. Cette amoureuse des tissus propose à ses clients des habits de provenance italienne. Vêtements pour hommes, femmes et enfants de qualité tout en étant sûr d'avoir des produits exclusifs et de qualité. De plus, Kar P Diem dispose aussi de vêtements de grandes tailles, notamment pour les femmes, allant jusqu'au 48. Alors, penser à tourner la tête…
Site Internet, Facebook et Twitter du magasin à venir.
Numéro de téléphone : 06-13-58-58-72
Adresse : 11 Place Chaméane 58000 Nevers
Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-11h45/14h-19h15
Mercredi : 10h30-12h/15h-19h15, Samedi : 10h-12h/14h-19h15.

Le *Top Perche* s'envole à Nevers

Emotions partagées entre public et athlètes lors de la finale du Perche Elite Tour 2012, le 18 février dernier à la Maison des Sports. Devant 1.300 spectateurs émerveillés, Renaud Lavillenie a remporté le concours en établissant la meilleure performance mondiale de l'année (5, 93 m). Chez les filles, les Britanniques Kate Dennison et Katie Byres ont fait le show. Retour en images sur une belle soirée.

*Le Top Perche conjugue performances de très haut niveau avec élégance et grâce. Illustration avec **Anaïs Poumarat** (Clermont) en haut et **Alixe Guigon** (Grenoble), à droite.*

*Ci-dessus - Avant le début du concours féminin, **Vanessa Boslak** plaisante avec **Thierry Vigneron**, ancien champion d'Europe, vice-champion du monde et médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 1984. Un peu plus tard dans la soirée, la Lilloise montait justement sur la troisième marche du podium. Pour son retour à la compétition, après trois années d'absence, Vanessa pouvait être satisfaite de sa performance neversoise (4, 47 m).*

Si le concours féminin a été dominé par les Britanniques Kate Dennison (en haut à gauche) et la junior Katie Byres avec un saut à 4, 52 m, Renaud Lavillenie a survolé la compétition masculine en franchissant 5, 93 m, établissant du même coup la meilleure performance mondiale de l'année. Poussé par le public neversois, le champion de France a même tenté une barre à 6, 02 m. Chaleureusement salué par Jean-François Raffalli, organisateur-speaker de l'événement, le lauréat du Top Perche 2012 a également reçu les félicitations de Florent Sainte Fare Garnot, maire de Nevers, tout comme ses dauphins, Steve Lewis et Igor Bychkov.

Cross-country

ANTOINE DE WILDE, *champion régional et interrégional n'a pas connu de réussite lors des championnats de France (La Roche-sur-Yon). Enfermé et bousculé au départ, le sociétaire de l'AON a dû se contenter du 36e rang.*

JUDITH DEMAIZIÈRES (ASF-USON) *a brillamment décroché le titre régional en cross court et s'est classée 7e aux Interrégionaux d'Arnay-le-Duc. Lors des France, elle termine 118e.*

QUENTIN BLONDEAU (AON) *est, lui aussi, devenu champion de Bourgogne du cross court. 5e des Interrégionaux, il a pris la 123e place des championnats de France.*

Notons encore les titres régionaux obtenus par ***Pierre Geffroy*** *(Vétérans 2) et* ***Marianne Cloix*** *(V2) ainsi que les belles places d'****Eddy Lavallade*** *(4e en benjamins) et* ***Alexis Havidic*** *(vice-champion chez les minimes).*

Carnet noir

Le milieu sportif neversois a perdu plusieurs de ses amis en ce début d'année. L'ancien cycliste professionnel ***Martin Martinez*** *(66 ans), l'ex-joueur de la JGA Nevers football,* ***André Deschamps*** *(71 ans) - qui fut également président du Club Cycliste de Varennes-Vauzelles,* ***Avelino De Sousa*** *(76 ans) qui fut joueur puis entraîneur de football au Portugal (pro), à Imphy, Sauvigny-les-Bois, Racing Nevers-Challuy-Sermoise et Nevers Football, et* ***Annie Dufloux*** *(58 ans), ancienne présidente de l'Elan Nevers Tennis de Table, nous ont quittés.*

Martin Martinez

Annie Dufloux

La crosse est hockey

Après une série de matches préparatoires, le Nevers Hockey Lacrosse dispute le premier championnat national d'un sport venu du Canada.

VENU D'AMÉRIQUE DU NORD ET PLUS SPÉCIALEMENT DU CANADA, la crosse (ou lacrosse en anglais) est un sport collectif pour lequel les joueurs (10 par équipe) se servent d'une crosse pour mettre une balle dans le but adverse. Sous l'impulsion de Philippe Vaudelin, ancien joueur de hockey sur glace à Roanne, le Nevers Hockey Lacrosse 58 (NHL 58) est né en août 2009. Fort de 25 licenciés, le club aux tuniques rouges est engagé cette année dans le premier championnat national. *«Jusqu'à maintenant, nous avons disputé des rencontres amicales, face aux autres clubs pionniers comme nous,* explique Philippe Vaudelin, non seulement joueur mais aussi président et entraîneur du NHL 58. *Maintenant, les choses se structurent, à l'instar de ce qui se fait dans des pays comme l'Allemagne et la Suisse où le Lacrosse est bien installé.»* Avec Lille, Paris, Lyon et Valenciennes, Nevers est en lice dans ce tout premier championnat géré par l'Association Française de Lacrosse, en attendant la création d'une Fédération. Les Neversois, qui comptent deux jeunes femmes dans leurs rangs (Lyubov Kutsenko et Madeline Ledey) sont ainsi aller défier le Paris Lacrosse le 19 fevrier dernier à Suresnes. Une formation parisienne aux deux-tiers composée de joueurs américains, anglais et suisses, actuellement en France pour leurs études ou leur travail. *«Ce sont des joueurs de Lacrosse universitaires dans leur pays, donc semi-professionnels. Et nous avons subi leur loi*, constate avec lucidité le coach neversois. *Notre défaite (11-2) n'a rien de déshonorant. En amical, l'an dernier, nous avions perdu (25-0)...»*

Des pionniers en France

Le NHL 58 partage ses entraînements entre le gymnase des Loges et le stade du Boulevard de l'Hôpital, *«avec l'espoir de pouvoir évoluer prochainement à La Baratte*, souligne Philippe Vaudelin, *histoire de recevoir dans de meilleures conditions nos adversaires et leurs supporters.»* Pour l'heure, le NHL 58 prépare les prochaines rencontres de championnat et trois de ses joueurs s'apprêtent à vivre une première expérience internationale. En effet, Kevin Chatelain (20 ans), Nicolas Breuillé (19 ans) et Kevin Bernard (19 ans) ont été retenus en équipe de France pour disputer les championnats d'Europe, en juin prochain à Amsterdam.

Kevin Chatelain, l'un des trois joueurs neversois retenus en équipe de France.

Nicolas Breuillé en pleine action.

internet : nhl58.e-monsite.com

Les espoirs de Mouras

Vainqueur de l'Open de Bourgogne et vice-champion de France scolaire catégorie cadets (-46 kg), Mouras Davoian, 15 ans, est l'un des plus solides espoirs du Dojo Nivernais.

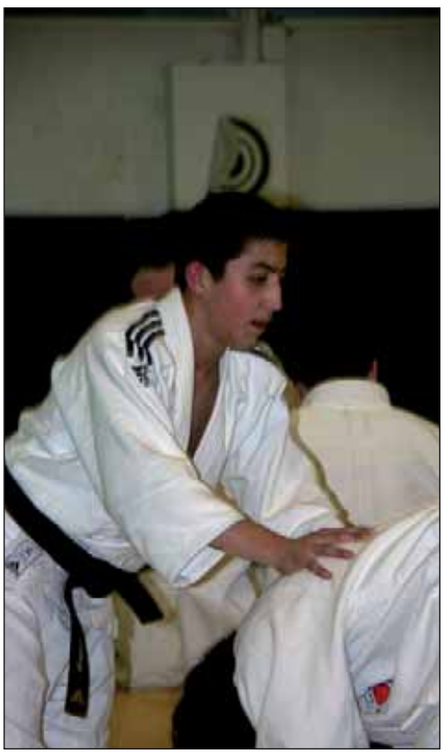

LE 1ER AVRIL, MOURAS DAVOIAN SERA SUR LES TATAMIS DE L'INSTITUT DU JUDO, À PARIS, avec de légitimes ambitions. Le cadet du Dojo Nivernais - qui fêtera son 16e anniversaire le 11 juillet prochain - visera une place sur le podium des championnats de France cadets (-46 kg). Avec, secrètement, le désir de grimper tout en haut de l'estrade. Entre Mouras et le judo, c'est une histoire qui doit un peu au hasard. *«Je suis né en Géorgie et lorsque ma famille est arrivée à Nevers, j'avais 5 ans. J'ai voulu faire de la boxe, car c'est un sport assez répandu dans mon pays d'origine. Mais ça ne m'a pas vraiment plu,* sourit-t-il aujourd'hui. *Et comme dans la salle juste à côté de la boxe, il y avait le judo, j'y suis allé. Et j'y suis resté...»* Ses deux frères aussi. Tanas (19 ans) et Djenal (14 ans) défendent également les couleurs du Dojo Nivernais. Mouras a énormément progressé ces derniers mois. Et physiquement, et mentalement. Il est devenu 1er dan l'an passé et a intégré le Pôle-Espoir de Dijon, en septembre 2011. Cet hiver, il est allé chercher la médaille d'argent lors de Nationaux UNSS (Sport Scolaire et Universitaire). De quoi mettre en confiance un garçon qui doutait beaucoup de ses capacités si l'on en croit son entraîneur, Pierre Monnette. *«Mouras est très combatif, volontaire,* souligne le technicien du Dojo Nivernais. *Il bloquait sur certains adversaires et là, récemment, il les a battus, lors de l'Open de Bourgogne ou lors du Tournoi de Belfort. Le déclic a donc eu lieu et la médaille d'argent aux UNSS est logique. Sur les championnats de France, il retrouvera les mêmes adversaires et il a beaucoup de raisons d'y croire. Maintenant, il lui faut conserver son poids de forme...»* Pour cela, Mouras a multiplié les entraînements et surveille son alimentation. *«Sinon, en dehors du judo ? J'aime bien le foot mais je ne suis pas très bon. Et puis j'aimerais bien devenir avocat, mais ça va être dur...»*

Déclic mental

En dehors des performances de Mouras Davoian, on notera la 3e place de Corentin Lavauvre (Juniors, -66 kg) lors des *Bourgogne* et les titres départementaux seniors décrochés par Pierre Monnette (-100 kg), Corentin Lavauvre (-66 kg, surclassé) et Benoît Campay (-81 kg).

Grumier aux JO

GAUTHIER GRUMIER *a validé son billet pour le JO de Londres (27 juillet - 12 août) en atteignant la*

finale de l'épreuve de Coupe du Monde de Tallin (Estonie) début mars. L'épéiste neversois, désormais licencié à Levallois, peaufinera sa préparation lors des Mondiaux par équipes puis lors des championnats d'Europe individuels.

Le retour de Benjamin Moreux

Ancien joueur nivernais (Pougues, Cosne, USON) puis entraîneur des Féminines de Dijon (N1) et actuel entraîneur des -15 ans de Bourgogne, Benjamin Moreux est le nouvel agent de développement du Comité de la Nièvre de rugby présidé par Daniel Jeaunet. A son programme, entre autres : la formation des éducateurs, les actions en milieu scolaire, les nouvelles pratiques du rugby (à7, loisirs, touch...) mais aussi les entraînements féminins ou encore les actions de promotion, comme la Journée des Ambassadeurs qui a vu récemment le venue de Marc Liévremeont à Nevers.

Marc Liévremont au Pré Fleuri.

Entre physique, concentration et tactique, les boules lyonnaises demandent un contrôle de soi et une lucidité de tous les instants.

Le 18 février, le Club Sportif de la Boule Nivernaise disputait, à Paray-le-Monial, les huitièmes de finale du Championnat de France. Un barrage pour la montée en National 3. Malheureusement, comme l'an passé, les Neversois ont échoué dans leur entreprise.

Si près de la montée

C'EST ENCORE PASSÉ PRÈS. POUR LA QUATRIÈME FOIS EN HUIT ANS, LE CLUB DE SPORT BOULES NIVERNAIS (boules lyonnaises) échoue en barrages pour l'accession en N3. Avant d'en arriver là, l'équipe a dû se qualifier au sein d'une poule bourguignonne élargie avec la région de Metz. Huit équipes et seulement deux tickets pour les phases de barrages. Les Neversois se sont imposés face à Metz, Auxonne ou Mâcon et ont finalement obtenu le précieux sésame. Un tirage qui ne fera finalement pas de cadeaux aux Nivernais puisqu'ils s'inclineront au boulodrome de Paray-le-Monial face à l'équipe des Pierres Dorées (Rhône) sur le score de 29 à 11.

Né il y a huit ans, le club sportif de la Boule Nivernaise (seul club du département à évoluer en National 4) espère bien dans un avenir proche se rapprocher de l'élite, même si cela s'annonce difficile vu le

DISCIPLINE ENCORE TROP MÉCONNUE

niveau élevé de ses concurrents. Mais cela n'effraye pas son président, Jean-Paul Jamet, à la tête du club depuis 20 ans. *« Il faut être optimiste, mais comme d'habitude, dans ce sport cela dépend énormément du tirage »*, souligne-t-il. En terme de licenciés, la Boule Nivernaise compte 20 joueurs dont certains ont la double appartenance avec d'autres clubs du département, comme Fourchambault ou Vauzelles. C'est d'ailleurs l'une des particularités de ce sport méconnu dans le département et cela même dans l'agglomération neversoise. Le club dispose aussi d'une équipe féminine - en entente avec Fourchambault - qui évolue en National 2. Les garçons savent ce qu'il leur reste à faire pour se hisser à leur niveau...

LA BOULE NIVERNAISE / SPORTS BOULE
Entrainements : Lundi et jeudi (18h-20h), Boulodrome des Eduens (été); Boulodrome Roger-Fouvielle (hiver)
Âge de début : 12 ans
Président : Jean-Paul Jamet (06 61 35 16 59)

Malgré la non-accession en N3, la bonne humeur règne au boulodrome Roger Fouvielle.

14 ET 15 AVRIL

En Or et Argent

Le circuit de Nevers Magny-Cours accueille une nouvelle fois la mythique course d'endurance moto de 24 heures, les 14 et 15 avril. Le Bol d'Or reste une grande fête de la moto, entre compétition,animations et concerts. Cette 76ème édition marque aussi le retour du Bol d'Argent, course réservée aux amateurs.

PLACÉ EN DÉBUT DE SAISON DEPUIS 2011, LE BOL D'OR ouvre désormais le championnat du monde d'endurance. Tenant du titre et vainqueur de l'édition 2011, le Suzuki Endurance Racing Team aura face à lui les équipes officielles BMW, Kawasaki, Yamaha et quelques semi-privées ambitieuses.

Le retour du Bol d'Argent

Ils sont nombreux, les pilotes amateurs, à avoir demandé le retour de cette épreuve qui a fait les beaux jours des Bol d'Or lors des décennies 70, 80 et 90. Le Bol d'Argent, c'est une course de trois heures ouverte aux motos roadsters de moyenne cylindrée deux, trois ou quatre cylindres. Programmée le vendredi en fin de journée, elle accueille un maximum de 57 équipages de deux pilotes. Une manche du Championnat International E-Power et du championnat du monde side-car se disputeront également en marge du Bol d'Or et, pour la première fois, le Swiss Ducati Challenge aura lieu à Magny-Cours le même week-end.

Les filles en guest-stars

Ce 76ème Bol d'Or sera aussi placé sous le sceau de la féminité ! Ambassadrice de la Mutuelle des Motards, Ludivine Puy, multiple championne du monde d'enduro, qui s'est distinguée à plusieurs reprises lors du Dakar, sera la marraine de l'événement. De nombreuses opportunités seront données aux motardes : une séance 100% filles pendant les roulages de nuit sur le circuit et une parade féminine sur la ligne droite des stands leur permettront de déployer leur talent. L'élégance ne sera pas oubliée puisque Dafy Moto présentera un défilé de tenues féminines...

Le concert des Stranglers

Un des points forts des animations du Bol d'Or sera comme chaque année le concert du samedi soir. Et le public pourra (re)découvrir un groupe mythique : The Stranglers, l'un des groupes les plus influents de la scène punk-rock britannique des années 77-85. La scène du Parking Est résonnera au rythme des « Golden Brown », « No more Heroes », « Peaches » et autres « Always the Sun »...

La fête du Bol

Tout au long du week-end, la fête foraine installée dans le village réjouiera les amateurs de sensations. Après le concert des Stranglers samedi, un DJ animera la nuit musicale. Mais avant cela, vendredi soir, quatre groupes de rock sélectionnés par le blog Rock n' Bol se produiront sur la scène du village.

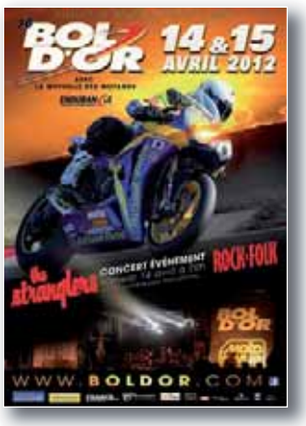

Les motards à l'honneur

De spectateurs, les motards qui viendront assister à ce Bol d'Or pourront devenir acteurs puisqu'un roulage ouvert à tous aura lieu vendredi soir sur le circuit. Quelques importateurs et constructeurs proposeront également à leurs clients d'évoluer sur le tracé du Bol d'Or en prélude à l'événement. Les quelque 50.000 spectateurs attendus peuvent s'attendre à vivre un week-end exceptionnel.

Billets privilèges

Un billet «Concentration» est proposé aux motards qui viennent sur deux roues au Bol d'Or. Pour 79 euros, 500 spectateurs bénéficieront d'une zone de camping calme et surveillée avec sanitaires dédiés. Ce billet leur permettra d'accéder au paddock, à une tribune spécifique, et de bénéficier d'une visite VIP de la voie des stands.

www.boldor.com

« Soyons des citoyens consom'acteurs »

Depuis maintenant dix ans, chaque année du 1er au 7 avril, le ministère du Développement durable invite les entreprises, associations, services publics, collectivités, établissements scolaires, à promouvoir les principes du développement durable.

Cette année, la Semaine du développement durable est axée sur le **thème de l'information aux citoyens**. L'objectif est d'inciter ces derniers à devenir des consom'acteurs éclairés grâce à la mise en place de repères pour favoriser l'achat/investissement durable : affichage environnemental, écolabels, guide des allégations environnementales, signes de qualité de la compétence des entreprises du bâtiment et étiquette COV.
Engagés aux côtés de la municipalité et du CLDD (Conseil local du développement durable) près de 150 partenaires seront mobilisés pour que cette semaine soit une réussite.

En préambule de la SDD, ***Mercredi 28 mars*** dans le cadre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides le CNAD (Collectif Nivernais pour une Agriculture Durable) et Veille au grain Bourgogne proposent une conférence : ***« Pesticides : dangers et alternatives »***, animée par Pierre Kaluzny et Geneviève Omessa, administrateurs du CNAD et de Veille au grain, ***à 18h30, salle Jean Macé à Coulanges-les-Nevers.***
Samedi 31 mars : « La nuit de l'eau », Piscine des bords de Loire de18h à minuit avec CNNISAT-Club de plongée-EDF-UNICEF-VDN… (aquagym, nage libre et nouveauté cette année l'aquabike)

Samedi 31 mars : « La nuit de l'eau »
Piscine des bords de Loire

Programme de la semaine du 1er au 07 avril

Dimanche 1er avril :

Balade du dimanche *(Canoë-Village des Mariniers-Marche)* ***avec les associations Eaux Mêlées Randonnée et Terroir et Patrimoine*** *(sur inscription).*

Lundi 2 avril : CLDD à la Baratte

Formation au Compost *avec les jardins en partage. Ouvert au public* ***à partir de 14h avec Jardiforest****.*

Mardi 3 avril

Pause café « Et si on diminuait nos factures d'énergie ? » *avec le centre social du Banlay*
à l'école Georges Guynemer de 8h15 à 10h*.*

Déjeuner « Moins bête » à 12h 15 CLDD et CAUE proposent un film *: « Construire pour demain».* ***Rendez-vous au CAUE, 3 rue des 3 carreaux.***

20h 30 : CLDD, Médiathèque, ACNE, CNAD et Veille au grain dans le cadre du Festival de films « Elément Terre », projection du film *« Notre poison quotidien » de Marie-Monique Robin, suivi d'un débat animé par Geneviève Omessa et Pierre Kaluzny,* ***à l'Auditorium du Centre Jean-Jaurès.***

Mercredi 4 Avril

CLDD au Collège Victor Hugo : « manifestation autour du Magnolia »*, arbre offert par le CLDD et planté par la Direction de l'Environnement Urbain.*

Trajet domicile-collège en vélo *(action du groupe transports du CLDD)* ***avec le collègue Victor Hugo :*** *action dans le cadre du CESC (Comité éducation, santé et citoyenneté).*

Jeudi 5 avril

Pause café « Et si on diminuait nos factures d'énergie ? » ***avec la régie de quartier*** *à l'Appart (Grande Pâture)* ***de 9h à 11h****.*

Vendredi 6 avril

Conférence sur l'agriculture urbaine et périurbaine ***de 9h à 17h****, salle du Conseil Municipal* ***au Palais ducal*** *dans le cadre des travaux du CLDD sur le « Poumon Vert ».*

Samedi 7 avril

Village Développement Durable au Parc Roger Salengro*, avec de nombreux partenaires. Information-échanges sur le Poumon vert sur le stand Ville de Nevers avec la Direction de l'Environnement Urbain.*

Infos diverses

30 Mars séance plénière du CLDD
Conseils de Quartiers les 4 et 5 avril

Pour tous renseignements, contact
Dominig Bourbao 03.86.68.46.04
dominig.bourbao@ville-nevers.fr

Du 20 au 30 mars Semaine sans pesticides

A l'occasion des 10 premiers jours du printemps, débutera la **7ème édition de la Semaine pour les alternatives aux pesticides**. Cette année encore, des centaines d'évènements sont programmés dans toute la France : conférences-débats, ateliers, marches, projections de films, stands d'information, animations pédagogiques, repas bio, fermes ouvertes…
Objectifs : informer sur les risques des pesticides de synthèse, promouvoir les alternatives et mobiliser un public de plus en plus large pour un avenir sans pesticides.

Nevers une petite Europe

Nevers présente des architectures et des décors trouvant leurs origines dans les terres de Flandre et d'Italie, en même temps que les alliances matrimoniales ont ouvert la ville vers les horizons germaniques et polonais. Ce petit panorama présente ces influences qui se sont croisées à Nevers et permet de comprendre la venue de nombreux artistes attirés par le mécénat ducal ou plus récemment par la commande publique des vitraux de la cathédrale.

Une alliance avec la Flandre

Veuve d'un fils de saint Louis, la comtesse Yolande de Bourgogne épouse en 1271 Robert de Dampierre, comte de Béthune. Cette union connut une fin tragique : soupçonnée d'avoir empoisonné son beau-fils, elle aurait été étranglée par son époux en 1280. Au milieu du XIVème siècle, un gisant est réalisé pour orner son tombeau et peut-être pour la réhabiliter ; il est aujourd'hui présenté dans une chapelle de la cathédrale. Par ce mariage, le Nivernais s'unit à la maison de Flandre à laquelle il restera rattaché jusqu'en 1369. Les comtes de Flandre viennent peu à Nevers, seulement pour puiser les finances leur permettant de mener leur politique flamande. C'est pourquoi ils veillent aux sources de profit que représente le comté et interviennent dans son organisation (droit de place sur le commerce du quartier Saint-Arigle, création du bailliage comtal et du Tribunal des Grands Jours…).

Une légende rhénane

Les scènes sculptées sur la façade du Palais ducal représentant un cygne et un chevalier sont à rattacher à la légende d'Hélias et à la famille de Clèves qui fut à la tête du Nivernais de 1491 à 1565. Voici comment l'historien Guy Coquille raconte cette légende : «Les histoires anciennes rapportent que les seigneurs de Clèves sont descendus du Chevalier au Cygne nommé Hélias… qui était preux et vaillant. Au diocèse de Cologne, sur la rivière du Rhin, était un château auquel plusieurs princes et grands seigneurs étaient assemblés pour faire preuve de leur vaillance aux armes. Alors apparut sur le Rhin une nacelle qu'un cygne tirait avec le col, auquel était attachée une chaîne d'argent, et de cette nacelle sortit un chevalier inconnu… Le chevalier fit de grands faits d'arme et, pour l'occasion lui fut donnée en mariage une fille de grande maison de laquelle il eut des enfants. Après un certain temps passé, le cygne reparut avec la nacelle dans laquelle le chevalier monta et nul ne les vit plus désormais. C'est de cette conjonction que sont issus les ducs et comtes de Clèves qui toujours depuis, ont retenu la devise du cygne dans leurs armes…» Cette légende appartient au grand fond des légendes rhénanes réactivées par Wagner au XIXème siècle ; lequel compositeur inspiré par celle-ci, écrira l'opéra de Lohengrin.

Une grande soeur dans les Ardennes

La Place de la République, ancienne place ducale construite en 1609 par Charles de Gonzague, a aujourd'hui beaucoup perdu de sa superbe ! Il faut l'imaginer telle qu'elle était alors avec une succession d'arcades et des maisons toutes identiques avec leurs pignons à redents… Ce que l'on sait moins, c'est que Charles fonda en 1606 la ville de Charleville, sur les terres de sa principauté souveraine d'Arches, qu'il dota déjà d'une place ducale. Il fit appel à l'architecte Clément Métezeau, frère du créateur de la Place des Vosges. Mais, contrairement à l'esplanade parisienne, l'espace central est laissé libre. Une impression minérale s'en dégage, et l'on peut mieux voir la polychromie de l'ensemble, ocre et rouge, et la disposition symétrique des lieux. Cette symétrie est renforcée par l'alignement des pavillons, lequel obéit à la règle de quatre : quatre travées, quatre baies à chaque étage, quatre lucarnes et oculi sur le toit.

Deux reines de Pologne

Louise-Marie de Gonzague, fille du duc Charles et de Catherine de Lorraine, est née à Nevers en 1611. A l'âge de trente-quatre ans, elle épouse le roi de Pologne Ladislas. Veuve deux ans plus tard, elle épouse le 4 mars 1649 Jean Casimir V, frère et successeur de Ladislas. Elle meurt à Varsovie le 10 mai 1667. Louise-Marie avait emmené avec elle une très jeune fille de l'aristocratie nivernaise, Marie-Casimire de la Grange d'Arquian. Celle-ci épouse en 1665 le maréchal Sobieski qui est élu roi de Pologne en 1675 sous le nom de Jean III. Après la mort de ce dernier, elle se retire à Rome puis revient en France. Elle s'arrête à Nevers chez sa sœur avant de se rendre au château de Blois où elle meurt deux ans plus tard, en 1716.

Louise-Marie de Gonzague

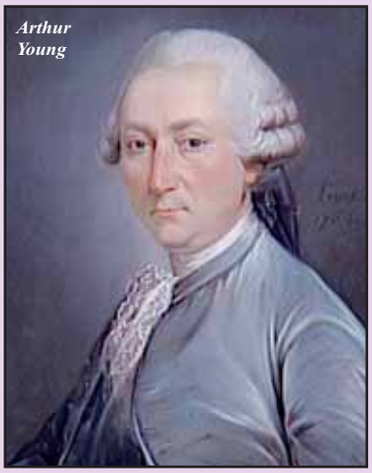

Arthur Young

Des anglo-saxons de passage

S'il existe peu de liens entre Nevers et les pays anglo-saxons, on peut néanmoins retenir le passage de deux personnages illustres. Le voyageur anglais Arthur Young - qui visite la France entre 1787 et 1789 - décrit ainsi la cité ducale : «Nevers a une belle apparence quand il se dresse fièrement au-dessus de la Loire, mais dès qu'on y pénètre, il ressemble à mille autres endroits». Le général américain John Pershing est présent en mars 1919 pour une inspection des forces américaines stationnées dans la Nièvre suite à la première guerre mondiale. Voici ce qu'en dit une infirmière américaine admirative : « Le Général Pershing avec ses conseillers et deux généraux français a remonté l'allée centrale du Parc ; ensuite lui et un colonel ont quitté le groupe pour continuer de faire l'inspection… Pendant que le Général faisait son discours, nous étions heureuses. Hey, mais c'est un soldat magnifique ! Notre C.C. est le plus bel homme au monde. »

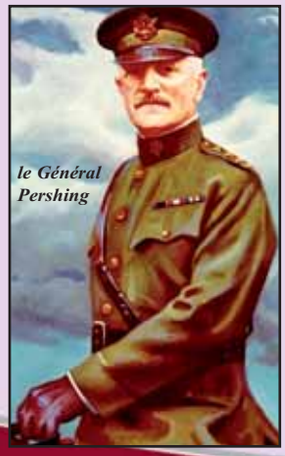

le Général Pershing

Des artistes européens dans la cathédrale

Pour la commande des nouveaux vitraux de la cathédrale, le ministère de la Culture avait recherché des artistes internationaux. Mais cette réalisation sera finalement le fait de cinq artistes européens, dont le belge Raoul Ubac et le suisse Gottfried Honegger. Originaire de Malmédy en Wallonie, Raoul Ubac vient à Paris en 1930 où il noue des contacts avec les surréalistes puis entreprend de nombreux voyages à travers l'Europe. Sur une île de Dalmatie, il effectue des «assemblages de pierres trouvées» qu'il photographie. Suite à cette expérience, il s'inscrit à l'Ecole d'arts appliqués de Cologne pour travailler le dessin et la photographie. L'œuvre de Gottfried Honegger débute en 1957 avec la création de son premier "tableau-relief". Abstrait à partir de 1950, marqué par l'art concret zurichois (Bill, Lohse, Graeser) et la peinture américaine (Rothko, Newman), Gottfried Honegger acquiert une pleine et originale aisance autour de 1970.

Curiosités

Des décorateurs italiens

Fresque décorative signée Colonna - Palais Pitti.

De façon générale, c'est avec l'Italie que Nevers a noué les liens les plus significatifs, tant sur le plan des alliances matrimoniales que des influences artistiques. En 1565, Henriette de Clèves épouse Louis de Gonzague, troisième fils du duc de Mantoue. Ce prince mécène attire à Nevers des verriers d'Altare et encourage l'installation de faïenciers. On peut citer en particulier Agostino Conrado d'Albissola qui arrive à Nevers en 1585 et Julio Gambino, originaire de Faenza. En 1685, Giovanni Gherardini est appelé à Nevers pour la réalisation des décors peints de l'église du Collège des Jésuites. Ce peintre a fait son apprentissage à Bologne dans l'atelier du grand maître Angelo Michele Colonna, spécialiste des perspectives peintes en trompe-l'œil, dites "*quadratura*". Pour ces fresques, il s'adjoint l'aide de son compatriote bolonais Batista Sabadini, présent à Nevers dès 1680 au service du Duc et œuvrant pour les demeures de particuliers. A la fin du XIXème, le mosaïste Pietro Favret, originaire du Frioul, installe son atelier à Nevers, rue des Francs-Bourgeois.

Animation du Patrimoine : 03.86.68.46.25.
Agathe MAUGIS / Isabelle CHAMPIONNAT.

photos : P.Leriget - Ville de Nevers / Droits réservés

Ecoles : les inscriptions sont ouvertes

Les inscription scolaires pour la rentrée 2012 - 2013 ont démarré le 26 mars et se poursuivent jusqu'au 20 avril au service éducation de la Ville de Nevers.

Les inscriptions scolaires en mairie ne concernent que les enfants entrant en Petite section, ou Toute Petite section de maternelle (sous réserve de places disponibles), ainsi que les enfants entrant à l'école élémentaire, au Cours Préparatoir. Chaque enfant sera inscrit dans l'école de son quartier s'il n'a pas de frère et, ou de soeur inscrits dans une autre école.Ders demandes de dérogations sont possibles, elles doivent motivées et formulées auprès du service éducation. Chaque demande sera examinée par une commission.
Pour les enfants extérieurs à Nevers, les inscriptions se feront sous réserve de l'accord du maire de la commune de résidence.

Pièces justificatives à fournir pour toute inscription :
Justificatif de domicile datant de moins de 2 mois (quittance de loyer ou facture : électricité, gaz ou téléphone.), le livret de famille (et en cas de divorce, copie du jugement), certificat de radiation pour les enfants ayant déjà été scolarisés.

Du 26 mars au 06 avril
Centre Ville, Jonction.
Ecoles : Oratoire maternelle- André Cloix élémentaire ; Chaumière maternelle- Barre-Manutention élémentaire.
Mouësse, Courlis, Baratte, Bords de Loire.
Ecoles : Mouësse maternelle et élémentaire ; Claude-Tillier maternelle et élémentaire ; Jean-Macé maternelle et élémentaire ; Pierre-Brossolette maternelle et élémentaire.

Du 10 au 20 avril 2012
Maupas, Banlay, Victor Hugo.
Ecoles : Lucette-Sallé maternelle et élémentaire ; Blaise Pascal maternelle et élémentaire ; Georges Guynemer maternelle et élémentaire ; Alix Marquet - Victor Hugo.

Rotonde, Montapins, Montôts, Grande Pâture.
Ecoles : Rotonde maternelle et élémentaire ; Jules-Ferry maternelle et élémentaire ; Albert-Camus maternelle et élémentaire ; Lund.

Inscriptions au service Education de la mairie de Nevers, Maison à Colonnes, derrière le Palais ducal : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30, 17h le vendredi.
Tel : 03 86 68 45 05
ou 03 86 68 45 52
ou 03 86 68 45 53

Les marchés de l'été reviennent !

Les marchés de l'été seront de nouveau présent cet été dans les allées du parc Roger-Salengro les mercredis 11 et 25 juillet, 8 et 22 août et le 5 septembre. Ils seront ouverts au public de 14h à 19h30. Encore une fois, produits du terroir et artisanaux garniront les étales. Les artisans souhaitant participer aux marchés doivent prendre contact avec Thierry Cagnat au 03 86 61 09 28.

Etat civil

Janvier 2012

Bonjour les bébés !
Le 2 : Rumeysa CIFTEPALA ; le 4 : Connor, Claude, Killian, Alexis CONNANT ; le 8 : Hannah, Marie, Bella BEAUFILS ; Hipolyte, Léon, Valentin CAPELLE ; le 10 : Teoman, Kaan, Enzo KAYGUSUZ ; le 12 : Ericka, Agnès, Odia DUPERVAL ; le 13 : Ahmed MASSORI ; le 14 : Bilal BELAKHDAR ; le 15 : Hyaiunny, Najahzy SEBASTIAO ; le 17 : Ilyana, Yolande, Christine PINIER ; Barthélémy MATTESCO ; le 18 : Sélian, Lukasz LECOMTE POSZWA ; le 20 : Yeva KHACHATRYAN ; le 21 : Éloïse, Anabelle, Jeannine CURIEUX ; le 23 : Quentin, Hugo, Cyrus DUBOIS ; Clément, Paul MATHIOS ; le 24 : Aaliyah DEL-AGUILA ; Neil, Yuan, Robert AUDINAY HUARD ; le 25 : Hanna et Ryan DJERAD ; le 27 : Mélanie RAJAVI ; le 28 : Léa, Nathalie GIRERD ; le 29 : Elisa, Emma BERNARD ; le 30 : Ezman, Rénas AYIK ; Larshan GUNADASAN ; le 31 : Tony, Raymond, Michel, Florent, Henri PIRON.

La bague au doigt
Le 28 : Renaud STAFFE & Junyan TAN.

Ils nous ont quittés
Le 1er : Maurice, André, Louis PILON (88 ans) ; le 6 : André, René MELET (65 ans) ; le 7 : Arlette, Yvette JUDAS, née MORLÉ (82 ans) ; le 8 : Italo, Bruno PASSONE (87 ans) ; le 10 : Antoine ORTIZ (79 ans) ; le 11 : Madeleine MARCELIN, née Mallet (86 ans) ; le 15 : Gabrielle, Alexandrine SÉGUIN, née PÉRINET (91 ans) ; le 17 : René, Charles BEAUZON (91 ans) ; le 22 : René, François STAFEK (77 ans) ; Roland, François SOMMER (87 ans) ; le 23 : Jean-Marc PIEUCHOT (38 ans) ; le 27 : Simone, Élise, Emilienne MACHECOURT, née WEINMANN (90 ans), le 30 : Nicole, Marie-Louise SAVE, née SÉRIEYS (61 ans) ; Aline PRÉVOTAT, née POUILLOT (90 ans) ; le 31 : Henri, Pierre LAVEDAN (81 ans).

N'apparaissent pas, dans cette rubrique, ceux qui ont émis la volonté que leur nom ne soit pas publié dans la presse.

Infos utiles

PHARMACIES de garde :

Pour connaître désormais la pharmacie de garde le soir et les week-ends, vous devez composer le ***3237*** ou le ***15***.
Vous pouvez également utiliser le site Internet : ***www.resorgardes.com*** qui vous indiquera avec le code postal et la commune de votre résidence les trois pharmacies de garde les plus proches de chez vous.

NEVERS Ça me botte !
ça s'écoute .....

La rédaction de *Nevers Ca Me Botte!* et l'association des Donneurs de Voix de la bibliothèque sonore du centre culturel Jean-Jaurès proposent aux personnes malvoyantes ou non-voyantes de l'agglomération ainsi qu'à toute personne intéressée de bénéficier de la cassette audio du numéro que vous tenez entre les mains. Pour recevoir *Nevers, Ça Me Botte !* en audio, contactez la bibliothèque sonore : **03.86.36.81.01**ou la rédaction du magazine : **03.86.68.46.21**.

& ça se poste !

Vous ne recevez pas votre magazine ?
Vous connaissez quelqu'un qui n'habite pas Nevers mais aimerait le recevoir...
Contactez le service communication de la Ville de Nevers au **03 86 68 46 21**
et retrouvez votre magazine et les archives sur ***nevers.fr.***

DÉCHETTERIES : horaires d'été

Numéro vert 0 800 100 311
www.agglo-nevers.fr

Déchetteries des Taupières
impasse des Taupières (ZI Nevers/Saint-Eloi).
Contact au **03 86 57 73 30**.

Lundi de 8 heures à 19 heures
Mardi de 13 h 30 à 19 heures
Mercredi de 8 heures à 19 heures
Jeudi de 13h30 à 19 heures
Vendredi de 8 heures à 19 heures
Samedi de 8 heures à 19 heures

Déchetteries du Pré Poitiers
rue des Prés. Contact au **03 86 59 42 88**.

Lundi de 8 heures à 19 heures
Mardi de 8 heures à 13 heures
Mercredi de 8 heures à 19 heures
Jeudi de 8 heures à 13 heures
Vendredi de 8 heures à 19 heures
Samedi de 8 heures à 19 heures .

La déchetteries des professionnels
Impasse des Taupières.
Contact : **03 86 60 94 37**

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Solidarité : Suivez le guide !

Le 24 février, au Palais ducal a eu lieu la présentation officielle du guide social 2012 intitulé au coeur de la Solidarité.

Le Guide social 2012 dans sa version papier est maintenant disponible ! Il s'agit d'une réédition, la première datant de 1996, renouvelée en 1998 puis en 2001. Une version en ligen est également disponible sur le site de Nièvre Emploi (nievremploi.fr).

Une entreprise d'un genre nouveau

Le Guide est destiné à orienter les personnes, en situation de précarité dans leurs recherches que ce soit pour un hébergement, un soutien, des droits sociaux, et plus largement dans leur vie quotidienne. Pour le maire de Nevers, Florent Sainte Fare Garnot, *«ce projet arrive à point nommé dans un contexte particulier où les inégalités et la précarité progressent de manière importante»*.
Le guide social 2012 donne toutes les informations pratiques et nécessaires au travers de six rubriques :
Aide-urgence, santé-prévention, emploi-formation, informations-droits sociaux, logement et vie quotidienne.

Modalité de diffusion

Il est gratuit pour les personnes dans la précarité qui peuvent se le procurer dans les structures adaptées. Les structures quant à elles peuvent se le procurer auprès du Centre communal d'action social. Pour les associations ayant participé au projet, le guide est à 2 euros l'unité, pour ceux qui n'ont pas contribué le prix est de 2,50 euros. Pour toutes les autres structures souhaitant se le procurer, le guide est au tarif de 3 euros.

Le Collectif Solidarité :
Il réunit 25 membres parmi lesquels : le BIJ58, le Prado, Nièvre Regain, les Restos, l'Épicerie Solidaire, Solidarité 58, FJT Clair-Joie....Constitué en association depuis le 12 juin 2006, il œuvre pour la lutte contre toutes les formes d'exclusion, contre la pauvreté en général. Il est un espace d'échange, un lieu de réflexion et d'analyse des problèmes sociaux.

Nouvel équipement épicerie solidaire - régie de quartier

La première pierre posée !

Première pierre : Lundi 12 mars dernier, pose de la première pierre des futurs locaux en présence notamment du maire de Nevers et de nombreux élus.

La régie de quartier Réservoir et l'Epicerie Solidaire ont, depuis deux ans, décidé de s'unir dans la recherche d'un nouveau local. L'accord a été scellé, avec le soutien de la municipalité autour des anciens abattoirs municipaux de la rue de la Fosse-aux-Loups. Le chantier a démarré il y a quelques semaines et devrait se terminé aux environs de mois de juin. L'épicerie Solidaire et la Régie de quartier disposeront chacun d'une surface de 400m² pour leurs activités respectives. Une surface supplémentaire de 400m² sera commune pour les deux associations. Les deux associations ont entre autre projet celui de fusionner à l'horizon 2013.

Agglomération de Nevers (adn)

Une déchétterie pour les pros et les artisans

Depuis Février 2010, VEOLIA PROPRETE a met à la disposition des artisans une déchèterie pour professionnels. Facile d'accès, elle est en mesure d'accueillir l'ensemble des déchets afin de les valoriser tout en assurant leur traçabilité. Pour 100 tonnes de déchets collectés, 75 tonnes seront valorisés.
Depuis son ouverture, les tonnages admis ne cessent d'augmenter.
La déchèterie reste un outil simple et facile d'utilisation, qui permet de gagner du temps. De plus, les tarifs sont attractifs tel que la gratuité des cartons, ferrailles, papiers et huiles de vidange.
La déchèterie est accessible du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Gestion des déchets solides,
Impasse des taupières
58 000 Nevers
Tel : 03 86 57 17 92

Nouvel équipement à la Grande-Pâture :

La parole aux habitants

Le 23 février dernier, les habitants de la grande pâture étaient conviés à un temps de réflexion sur le futur équipement socioculturel du quartier.

C'est bien de l'utilisation de du fitur équipement socioculturel dont il était question lors de cette réunion. Répondant à l'invitation de la mairie de Nevers, les habitants de la Grande-Pâture étaient appelés à livrer leurs réflexions, leurs questionnements mais aussi leurs désirs concernant ce nouvel équipement. Doté d'une salle de spectacle avec 220 places assises et d'une scène, mais également de bureaux, de salles de réunion. Pour le maire de Nevers, *« c'est un équipement à la fois social et culturel dans lequel tout le monde doit pouvoir se retrouver, les habitants du quartier, bien sûr, mais également la population de Nevers».*

Etat civil

Février 2012

Bonjour les bébés !
Le 2 : Timéo LEBLANC; le 3 : Flavie, Claire BERRY; le 8 : Lyana GRELET ; Savas SARIKAYA; le 9 : Sarah HOUCHTI; le 14 : Justine, Christine, Gina LEGRAND MAGNIEZ ; le 15 : Joana, Louna CHOLLET; Lorine, Michelle, Marie JOUET ; le 16 : Yanis CHAUVEAU; le 17 : Justine, Louise, Julie PLANCHON BOURGOIN; le 18 : Iris, Eva FOURNIER; Léo, Christophe GIEMZA ; le 19 : Lylah, Marie, Oulimata KONÉ; Ema SAADI SAINT-LÉANDRE ; le 20 : Nathan, Stéphane, Jean-Claude NICOLAS; le 22 : Antonin GHRER; Elya PRÉDY ; le 23 : Léane GRAND-TURIN; le 24 : Mila, Zazie NIVARD; le 25 : Arthur, Philippe, Edouard DARTOIS SEBERT; Sheyma SAHIN ; Matthias, Fifonsi DOSSOU-GBETE ; le 27 : Emma, Bernadette, Armande AIT-TAHAR.

La bague au doigt
Le 11 : Pascal BRESSON, Sylviane LIGNOT ; Brian VERNEUIL, Clémentine SUGIN.
le 25 : Manoël BOUDRON, Angélique MOUZAY ; Guillaume SOYER, Angélique DAMERON.

Ils nous ont quittés
Le 2 : Daniel, Robert ANGRAND (69 ans) ; le 3 : Henri DUMONTET (99 ans) ; Gérard MICHON (65 ans) ; le 4 : Martin MARTINEZ (65 ans) ; le 5 : Jacqueline, Lucienne GENTIL née PLISSON (88 ans) ; le 6 : Yvette, Olga, Françoise GARNIER née BLONDEAU (85 ans) ; le 7 : François, Léon, Victor NAUDEAU (81 ans) ; François, Maurice JOLIVOT (90 ans) ; le 9 : Georgette SAUTEREAU née LECAM (92 ans) ; le 11 : Jean-Pierre, Marcel ROSEAU (78 ans) ; le 18 : Julien, Marcel DEVOUCOUX (91 ans) ; Raymonde, Jacqueline CHEVALIER (55 ans) ; le 20 : Gilberte ROUGEAUD née FERRAGNE (81 ans), le 21 : Sylvain BERTRAND (45 ans) ; le 22 : Denise, Louise, Françoise MOREAU née BARSSE (81 ans) ; Marie, Christine, Jeannine CHARLET née GAUDET (54 ans) ; le 28 : Avelino DE SOUSA (76 ans) ; Jules, Louis, André BIDAULT (89 ans) ; le 29 : Alice LAVAULT née MARCHAND (84 ans).

N'apparaissent pas, dans cette rubrique, ceux qui ont émis la volonté que leur nom ne soit pas publié dans la presse.

Piétons en liberté

Le rallye «Piétons en liberté» organisé par la prévention Maïf se déroulera cette année le 24 mais après-midi à Nevers. Rappelons qu'il s'agit d'une action de sécurité routière destinée aux CM2 (ou CM1-CM2 pour les classes à deux niveaux). La préparation aborde également les notions de lecture de plan, d'observation, de secourisme et de code de la route.
L'an passé, plus de 900 élèves, venus de toute la Nièvre, ont participé à cette journée. Pour les écoles souhaitant participer à cette journée, contacter l'antenne Prévention Maïf, 22 avenue Pierre-Bérégovoy à Nevers : 03 86 71 51 00
courriel : gguiblain@wanadoo.fr

Devenez réservistes !
des bénévoles à la gendarmerie !

Pour être candidat :
Être de nationalité française
Être âgé de 16 ans à 30 ans
Avoir participé à la journée Défense et citoyenneté
Être apte physiquement
Suivre une PMG, Préparation militaire de la gendarmerie ou une PMSG, Préparation militaire supérieure gendarmerie.
Contact. Brigade de son lieu de domicile ou directement au bureau réserve du groupement de gendarmerie à Nevers. Tél 03 86 71 73 62 ou 06 33 50 58 78 Major ® Patrick Chombeau.
Les prochaines PMG d'une durée de quinze jours en continu se dérouleront à Dijon, pendant les vacances d'avril et les vacances d'été. La PMSG d'une durée de 30 jours, a lieu chaque été.

Chaque année, pendant les congés scolaires d'avril et d'été, la gendarmerie propose, à de jeunes volontaires, des formations pour devenir réserviste dans la gendarmerie

Aux côtés du major de réserve Patrick Chombeau, Charline Page, 27 ans, sous lieutenant de réserve et David Drugeon, 18 ans, gendarme adjoint de réserve, ont suivi les stages pour devenir réserviste de la gendarmerie. Charline est ingénieur chargée d'études dans une entreprise de BTP et David, étudiant en première année de droit. Ils font partie des jeunes qui, pendant leur temps libre, apportent leur concours aux gendarmes dans l'exercice de leurs missions. « Des missions réalisées au quotidien, à titre individuel quand le réserviste renforce une brigade (missions de surveillance, contact avec la population, conseils, secours…) ou en groupe quand le gendarme réserviste participe à des services spécialement organisés à l'occasion de grands rassemblements notamment au cours de manifestations sportives ou culturelles, telles que le Bol d'or, Superbike, le Tour de France, le Rallye de l'Anguison, les comices agricoles, les festivals de la chanson… », explique le major Patrick Chombeau. « Être réserviste permet de découvrir la gendarmerie, de côtoyer les gendarmes, de partager l'esprit de camaraderie, de discipline et du respect des lois, soulignent Charline et David. Nous sommes les auxiliaires du gendarme dans toutes ses missions ».
Alors que le baccalauréat est nécessaire pour passer le concours d'entrée dans une école de sous-officier de gendarmerie, un réserviste non bachelier peut le passer en interne pour intégrer cette même école. Une fois son stage de préparation militaire effectué, à l'issue de ses 15 jours de formation, le jeune signe un contrat ESR (engagement à servir dans la réserve). Il perçoit une tenue de gendarme et une carte de réserviste. La rémunération de base est de 47 euros par jour, valorisée au fur et à mesure de l'avancement aux grades supérieurs.
Les réservistes de la gendarmerie bénéficient d'une formation en continu.

Effectif actuel : 107 réservistes : 18 femmes et 89 hommes. Objectif pour 2012 : 148 Effectif national en octobre 2011 : 24 159. Objectif pour 2015 : 40 000.

Les quartiers ont *des talents*

Pour sa 3ème édition, le « Festival des Talents -Quartier Est » organisé par la Régie Inter-quartiers de Nevers, remet le couvert.

Afin de réunir les habitants, les professionnels et les élus pour échanger, partager et valoriser les talents de chacun, le festival donne la chance aux habitants de montrer leurs habilités et leurs savoirs faire parfois insoupçonnés et trop souvent oubliés. Ainsi, le samedi 14 avril à partir de 14h à la Place du Grand Courlis à Nevers auront lieu diverses activités pour les enfants, mais aussi des concerts, des démonstrations de danse et d'autres surprises tout l'après-midi. Le festival réunira des expositions très variées répondant à travers la mixité de la cité ducale, ainsi nous pourrons retrouver de la danse, de la peinture, de la photographie, de la couture, de la sculpture, bref, il n'y aura pas de place pour l'ennui. N'hésitez donc pas à exposer et à proposer vos idées, vos talents ! Ouvert à tous et entièrement gratuit.

Renseignements : Régie Interquartiers de Nevers,
13 place du Grand Courlis.
Éric RABRET-DESJOBERT : eric.rabret@laregie-nevers.org.

Zone de rencontre : Priorité **aux PIETONS**

La création de la zone de rencontre dans le code de la route a permis aux collectivités de s'interroger sur le code de la rue. En choisissant l'équilibre progressif de l'aménagement urbain, Nevers applique le triptyque : modération de la vitesse, modération de la circulation et accessibilité.

La marche est le mode élémentaire du déplacement urbain et concerne tout le monde. Elle constitue un mode de « transport » très égalitaire, sauf pour certaines situations de handicap. Globalement, ces déplacements de proximité peuvent être parfois contraints par tout un ensemble de désagréments comme, l'inconfort, les obstacles, les odeurs, le bruit ou encore l'insécurité. Pour l'insécurité, la marche est souvent brimée par les avantages exorbitants accordés à l'automobile en ville. Vivre ce type d'insécurité (réelle ou ressentie) conduit souvent à la non-mobilité, elle même parfois matrice de l'exclusion. Cette exclusion par la non-mobilité, concerne les plus fragiles de notre société : les enfants, les personnes âgées, les handicapés… C'est pourquoi, la ville de Nevers a fait le choix d'un équilibre progressif de l'aménagement urbain en appliquant le triptyque : modération de la vitesse, modération de la circulation et accessibilité, en privilégiant, dès lors que l'environnement le permette, les zones dites de rencontres.

Zone de rencontre : un concept intégré dans le Code de la route

Une zone de rencontre (zone de circulation apaisée intermédiaire entre aire piétonne et zone 30) est une section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. Le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui. La zone de rencontre est donc une voirie urbaine qui peut être constituée d'une rue, englober une place ou un ensemble de voiries. Elle peut être plus ou moins étendue. La vitesse est limitée à 20 km/h pour tous types de véhicules (vélos, cyclomoteurs, motos, automobiles, véhicules de livraisons, bus...). Une vitesse qui permet la convivialité, la civilité et la courtoisie, car l'objectif avec la mise en place de zones de rencontres est la création d'un espace public où la vie locale est développée et prépondérante.

Le piéton est prioritaire par rapport à presque tous les véhicules

Il existe une signalisation à l'intérieur de la zone de rencontre. Toutefois, afin de ne pas exclure de ces lieux les usagers malvoyants ou non voyants, le contact visuel ne doit pas être le seul élément pour le fonctionnement de cet espace. Aujourd'hui, il est nécessaire d'avancer et d'expérimenter des solutions techniques, pour répondre à la loi n°2005-102 du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il peut être fait appel aux nouvelles technologies de communication ou à la sonorisation pour faciliter le repérage de ces personnes.

Un aménagement lisible pour tous

L'aménagement doit aussi concourir à la lisibilité de la zone. Il doit traduire le souci de placer le piéton au centre de l'attention, de lui donner la priorité et d'assurer au mieux son confort. Comme pour l'aire piétonne, il ne s'agit pas de créer « un effet dalle » où une personne aveugle perd ses repères spatiaux. On cherchera donc à différencier cet espace de la partie utilisée par les véhicules motorisés par tout dispositif détectable par les personnes aveugles ou malvoyantes marquant le changement d'espace. Cela peut être réalisé avec des revêtements aux textures différenciées, ou avec des dénivelés suffisamment marqués pour être détectés au pied et à la canne tout en respectant la capacité de franchissement par les fauteuils roulants. Il faudra veiller à ce que le souci d'esthétisme ne conduise pas à donner à ces mêmes personnes des informations contradictoires sur leur cheminement (changement de revêtement, éléments en saillie ou décoration au sol, etc.). Au contraire, l'esthétisme et l'utilitaire doivent se conjuguer. On s'assurera enfin de la lisibilité de l'espace pour les aveugles ou malvoyants.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent que leurs seules

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction du magazine

L'emploi avant tout

L'important, pour Nevers, c'est l'emploi ! Notre équipe municipale en est convaincue.
Elle « s'accroche » à soutenir l'activité économique à Nevers, les entreprises tout d'abord, mais aussi les associations de l'économie sociale et solidaire auxquelles on ne pense pas suffisamment et qui emploient un grand nombre de salariés. Comme le soutien aux entreprises n'est pas la première compétence d'une collectivité locale (essentiellement les services de proximité aux habitants), les élus communaux s'associent à ceux de l'Agglo (ADN) et du Conseil Général. Ils font appel aux ressources de la Région, dont le président socialiste, François Patriat, a plusieurs fois répondu présent en accordant des aides au bassin de Nevers. Notre Maire et les élus se sont rendus auprès de plusieurs entreprises en difficulté. Récemment, ils ont soutenu les salariés de PHILIPS, qui a été vendue par le Groupe hollandais à un actionnaire, BAVARIA. Le Maire est allé à Paris rencontrer le Ministère de l'Industrie pour peser sur le groupe Philips et étudier toute solution de soutien. L'orientation prise est de trouver de nouveaux marchés de niches pour la fabrication et la distribution de lampes au néon. L'engagement de maintenir un maximum de salariés a été pris par la direction. Parallèlement, il a participé aux discussions avec SELNI. Cette entreprise a absolument besoin de fonds pour investir et ainsi sauvegarder, voire créer des emplois au-delà des 160 actuellement présents. Or, force est de constater, en ces temps d'économie financière ultralibérale, que le système bancaire, dont c'est pourtant le rôle, n' accorde pas suffisamment crédit aux entreprises. Alors que les contribuables et par conséquent les salariés, comble de contradiction, sont venus à leur secours pour éviter leur faillite ! C'est la raison pour laquelle notre candidat à la présidence de la République, François Hollande, propose de créer un pôle public bancaire qui agira en faveur de l'investissement économique et donc des emplois.

Patrice CORDE
Au nom des 26 élu(e)s
du groupe socialiste et apparentés.

Imposer un "contrat social pour une nouvelle politique du logement"

« Le logement est devenu une vraie machine à exclure et à produire des inégalités", résume la Fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel sur le mal-logement. La fondation pointe des difficultés pour plus de 700.000 personnes dépourvues de logement personnel (dont 133.000 sans domicile fixe selon l'Insee) : "3,6 millions de personnes (sont) non ou très mal logées, et plus de 5 millions de personnes supplémentaires (sont) en situation de réelle fragilité de logement à court ou moyen terme." La crise a joué un rôle d'accélérateur, avec "la fragilisation des ressources des ménages" doublée de "l'augmentation considérable du coût du logement".
Selon une étude menée à partir d'une enquête Insee (2006), le logement accentue ainsi la précarité pour plus de 4,2 millions de ménages qui vivraient avec moins de 500 euros mensuels, une fois le logement payé.
La Fondation jette également un regard critique sur les politiques du logement depuis 20 ans : "La ligne générale des politiques nationales a été de soutenir de façon inconsidérée les marchés immobiliers", principe cher à l'opposition municipale.
Le "contrat social" en quatre axes proposé aux candidats aux prochaines élections imposerait de produire environ 500.000 logements par an, dont au moins 150.000 logements sociaux. Autre impératif : "Réguler les prix et maîtriser le coût du logement", en revalorisant les aides, en empêchant les hausses à la relocation et en offrant des recours au locataire dont le loyer est plus élevé que ceux du marché.
La Fondation demande en outre une "politique de prévention des expulsions".
A l'occasion de la fin de la trêve hivernale : Les sénateurs communistes ont déposé un projet reprenant les préconisations de la Fondation.
Dommage qu'il ait manqué quelques voix à gauche pour l'adopter, la droite y étant, quant à elle, fermement opposée considérant qu'elle y trouvait de « mauvaises propositions ».
.

Christian LEBATTEUR
Pour le groupe des élus
communistes et apparentés.

Assez de payer la crise du capitalisme !

Depuis le début du mois, l'usine Philips appartient à la holding industrielle Bavaria. Les 165 ouvrières et ouvriers ont perçu la prime de transfert telle qu'ils l'ont gagnée par leurs luttes des mois passées, même s'il a fallu encore un débrayage pour que Philips la verse à la date convenue, avec la paye de février.
Maintenant, avec Bavaria, il faut voir. Philips, avant de partir, voulait négocier un accord pour augmenter la flexibilité : en charge haute de production, la semaine de travail serait passée à 42 h, heures supplémentaires non payées, "compensées" par des semaines à 28 h en charge basse. Tous les salariés en intérim – ils sont une quarantaine en ce moment, seraient licenciés. Les salariés n'ont pas accepté cette dégradation de leurs conditions de travail.
Aujourd'hui Philips et Bavaria garantissent une charge future de travail, titre le journal local. Pour le moment, ce sont des paroles. En tout cas les travailleurs ne se laissent pas faire et ils ont raison.
À Philips comme ailleurs, pour l'avenir, la seule garantie ce serait l'interdiction des licenciements, l'obligation pour les patrons, dans cette période de crise, de maintenir les emplois. De la même façon qu'existe une loi qui interdit les expulsions locatives pendant l'hiver. Pour stopper l'hémorragie du chômage, la seule revendication possible et efficace, c'est la répartition du travail entre tous, et sans diminution de salaire. Les patrons ne pourraient pas payer ? Qu'il y ait donc la transparence et le contrôle sur les comptes. Les travailleurs ont le droit de savoir ce que l'entreprise verse en salaires, mais aussi en dividendes aux actionnaires, ce qu'elle économise du fait des exonérations et des dégrèvements, ce qu'elle met en provisions, comment elle traite ses fournisseurs, ses clients, ses sous-traitants, etc. Les travailleurs ont le droit de savoir car il y va de leur travail et de leur vie tout simplement.
Et plutôt que de devoir faire appel aux Restos du Cœur ou à l'Épicerie solidaire, il faut que soient augmentées les salaires, pensions et allocations de tous. Que ceux-ci soient indexés sur la hausse des prix. C'est une question de dignité et de justice sociale.
Les classes populaires ne sont pas responsables de la crise des banquiers et des grands patrons. Ils ne doivent pas en faire les frais. Alors on peut voter pour ce programme, mais il faut le populariser, pour s'unir ensuite et pouvoir l'imposer.

Geneviève LEMOINE
Conseillère municipale Lutte Ouvrière.

De grands choix, pour un bel avenir

Une des grandes étapes politiques de la municipalité est chaque année le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget prévisionnel.

Le constat de l'opposition municipale est clair : alors que nous sommes tous conscients de la diminution des ressources budgétaires, il faut impérativement faire diminuer les dépenses de fonctionnements de la Ville. Ce constat est dorénavant presque partagé par la majorité qui est doublement contrainte de réduire son train de vie : la baisse des crédits accordés par l'État du fait de la diminution du nombre d'habitants, l'impossibilité légale de faire voter un budget en déséquilibre.

Cependant, nous déplorons comme chaque année le manque de volonté de l'équipe municipale pour aller plus loin encore dans la réduction des dépenses de fonctionnement et ainsi donner le premier signe fort de l'attractivité nouvelle de notre ville : une baisse des taux d'imposition ! Nevers bénéficie malheureusement d'une très mauvaise image : d'une part à cause de la charge fiscale écrasante (telle que, même si les taux n'ont pas augmenté depuis plus de dix ans, Nevers fait toujours partie des villes où les impôts sont les plus forts), et d'autre part à cause du patrimoine qui se dégrade (Mairie, Porte de Paris, Petit Théâtre, …).

La baisse des ressources n'est pas réservée aux collectivités et touche aussi les finances de l'État. Alors que les Français s'apprêtent à voter pour leur futur Président de la République, je tiens à attirer l'attention de mes concitoyens sur l'impossibilité actuelle de faire augmenter les dépenses de l'État. Le choix nous est donné et personne n'est dupe des grands programmes d'illusionnistes présentés par certains candidats. À coup de 60 000 embauches de fonctionnaires par ci, ou de fermeture de centrales nucléaires par là, le candidat du PS ne prend pas seulement le risque de transformer la France en cas grec ou espagnol (par sympathie socialiste ?) en nous faisant perdre notre indépendance budgétaire, mais aussi de nous faire perdre notre indépendance énergétique, notre rôle politique (renégociation de traités européens validés par tous), …

N. Sarkozy, au contraire, présente un chemin clair vers un déficit à 0% en 2016 et ainsi une baisse mécanique de notre dette. Aussi, la poursuite de la politique d'investissement dans la formation et les nouvelles technologies (grand emprunt, pôle d'excellence, indépendance des universités, ..), garantie à la France de sortir de la crise et de s'armer face à la grande concurrence mondiale des prochaines décennies.

Chers Neversois, nous vivons des moments passionnants. Tous, nous devons continuer à œuvrer pour Nevers et pour la France.

Adrien MONTOILLE
Pour le groupe UMP

La différence...

Les analyses de comparaison sur la fiscalité locale, partagées en conseil par Emmanuel Gisserot, montrent que :

• Cela fait déjà au moins 14 ans que les taux d'imposition sont plus élevés à Nevers que dans les autres villes, puisque sans augmenter les taux depuis 14 ans Nevers caracole encore en tête des villes ayant les taux d'imposition les plus hauts

• Cela fait également au moins 14 ans que les valeurs des bases sur lesquelles s'appliquent les taux d'imposition sont plus élevées à Nevers qu'ailleurs.

Au final, c'est une double peine pour l'habitant de Nevers : des taux plus élévés qui s'appliquent sur des bases les plus élevées. Si la valeur des biens immobiliers à Nevers s'est progressivement alignée sur le pouvoir d'achat des Neversois, en revanche leurs impôts locaux restent en complète contradiction avec leurs revenus. De plus ces impôts locaux continuent à monter chaque année du fait même de la hausse des bases par l'état, que la ville a décidé de ne pas compenser. Pourtant selon l'INSEE, les revenus des Neversois sont plus faibles qu'ailleurs ce qui certes modère leur imposition sur le revenu, mais pas leur imposition fiscale locale qui échappe à cette logique de modération, excédant au final par un facteur de 2 à 3 le montant de leur fiscalité sur le revenu.

Les conséquences suivantes de cette double peine sont dramatiques en terme de baisse de la population de la ville :

• Des familles des classes moyennes envoyant leurs enfants en études supérieures à l'extérieur de Nevers (Clermont, Dijon, Paris,) et faisant face aux dépenses nouvelles pour y loger leurs enfants, s'expatrient fiscalement à Marzy.

• De jeunes retraités des classes moyennes, une fois leurs enfants partis, ne peuvent plus financer l'habitation dans laquelle ils ont toujours vécu, et la quitte.

La cause de tout ceci est connue et depuis une interview donnée par le Maire il y a plus d'un an au JdC, nous savons qu'il la partage avec nous: la contribution de l'économique à Nevers est trop faible et laisse les habitants seuls porter la charge. Ce qui veut dire aussi qu'il y a bien eu 17 ans d'absence dans ce domaine, après la mort de Pierre Bérégovoy. Sur la forme, nous notons les nouvelles pages économiques dans le Nevers Ca Me Botte, mais sur le fond, Nevers, l'ADN et le Département ne disposent toujours pas d'une boîte à outils pour un développement économique proactif à la hauteur des enjeux immenses du rattrapage d'un retard pris en la matière pendant 17 ans…

S'il faut, pour rappeler les élus à leurs obligations, organiser une manifestation populaire Place de la Résistance, Nous le ferons !

Bruno BENCHEMAKH

2012, une année décisive !

Fin février s'est tenu au conseil municipal le fameux « DOB », désignant un moment important pour toute municipalité de France : le Débat d'Orientation Budgétaire de la ville. L'occasion pour le Maire de dérouler sa vision des actions prioritaires pour l'année 2012. Nous aurions aimé pouvoir approuver les orientations qu'il nous a proposées, au moment où la crise incite à une cohésion de circonstance. Mais nous ne pourrons pas le faire, car force est de constater que le document succinct d'orientation budgétaire présenté n'est à nos yeux pas à la hauteur des défis auxquels Nevers doit faire face. En premier lieu une inexactitude de « partisane » dans le document présenté par le Maire en séance, où il est écrit à longueur de pages que l'Etat se désengage. C'est une contre-vérité démentie par les chiffres : la vérité c'est que l'Etat assume son devoir de solidarité à l'égard des collectivités territoriales, au moment où lui-même se serre la ceinture. Les périodes actuelles sont effectivement difficiles, et même si la France résiste plutôt bien à la crise financière et économique mondiale, nul n'est épargné par la réforme des comptes publics, et Nevers doit réformer. Nous avons ainsi frappé plusieurs fois à la porte de la majorité municipale insistant à ces réformes : elle a fait une nouvelle fois la sourde oreille, préférant prendre ses décisions sans la moindre concertation. Le Maire prône comme par habitude le maintien de la pression fiscale, alors que je vous rappelle que nous avons toujours des taux excessivement élevées en comparaison avec des villes similaires. Le Maire reconnaît lui-même que le produit fiscal par habitant demeure supérieure à la moyenne (+ 100€ par habitant) à celle des communes de même importance. Nous aurions voulu ainsi à titre d'action d'urgence « anti-crise » soutenir l'objectif d'une baisse des impôts 2012, revalorisant ainsi le pouvoir d'achat des Neversois, une nouvelle fois refusé ! Un exemple : A fiscalité identique, l'imposition 2012 sera « techniquement » majorée de la revalorisation des bases forfaitaire, rapportant 430.000 € de recettes supplémentaires ! Au lieu d'encaisser cette « cagnotte » au bénéfice de la ville, il suffirait de réduire le taux d'imposition des «taxes ménages», et ainsi redistribuer ce montant aux contribuables Neversois qui ne peuvent plus payer d'avantage...

Un autre exemple : Les dépenses de fonctionnement de notre ville sont toujours supérieurs à la moyenne nationale des villes de la même taille. Il faut aller chercher plus d'économies, aller à la chasse aux nombreuses dépenses inutiles quotidiennes de la Mairie, loin des polémiques partisanes nationales de tous bords. Il y a le possible et le réalisable et il faudra donc faire des arbitrages mesurés, mais il est irresponsable de ne pas revoir ensemble ces dépenses dans le détail, au cas par cas, admettre qu'il y a des choses qu'on ne peut plus faire, et alors des gisements d'économie apparaitront tout en préservant nos missions de services publics. C'est comme dans le budget d'une famille, on ne décide pas de supprimer complètement le budget vacances ou le budget voiture , mais on rogne sur la totalité des budgets.

Nous espérons que nos remarques constructives évoquées au cours de ce DOB auront été entendues et qu'ils tiendront compte de nos observations, et de ce fait corrigeront leur copie.

Jean Luc MARTINAT
Groupe Renouveau pour Nevers

Au creux du bourg principal, d'où le clocher de la jolie petite église Saint-Etienne se détache à peine, la promenade autour de l'étang des Roses est appréciée.

Eaux et forêts

Avec 60% de son vaste territoire occupé par les forêts, la commune de Sauvigny-les-Bois justifie pleinement son nom. Eclatée en trois agglomérations bien distinctes (le Bourg, Forges et La Turlurette), elle dispose d'une quinzaine de plans d'eau et de nombreux sentiers balisés. Le grand air aux portes de Nevers.

À L'OUEST, LA LOIRE QUI VIENT FLIRTER AVEC SES BOCAGES OFFRE LA SEULE OUVERTURE SUR UN SECTEUR CERNÉ PAR LES ESPACES FORESTIERS. À huit kilomètres seulement de Nevers, la commune de Sauvigny-les-Bois porte bien son nom. La forêt couvre en effet 60 % de son territoire dont la majeure partie est constituée par le massif domanial des Amognes. Une quinzaine de plans d'eau dont l'étang communal «des Roses», 35 kilomètres de sentiers de randonnée balisés, sont autant d'éléments majeurs pour les loisirs de pleine nature. C'est d'ailleurs en aménageant les sentiers à destination des vététistes qu'est née l'une des plus belles réussites de Sauvigny : la Sauvignoise. Preuve de son dynanisme, auquel il convient d'unir les nombreuses associations culturelles de la commune, mais aussi son club de football qui remonte actuellement dans la hiérarchie départementale. En 2006, Sauvigny a décroché sa seconde «Fleur» au titre du concours de Fleurissement National. Près de 30 artisans, commerçants ou entreprises sont répertoriés, et c'est sur l'espace d'activités de la Turlurette que Sauvigny développe prioritairement l'activité économique. Sauvigny rime aussi avec gastronomie, deux tables gourmandes sont à visiter au bourg et un relais routier à Forges.

DES FLEURS ET DU SPORT

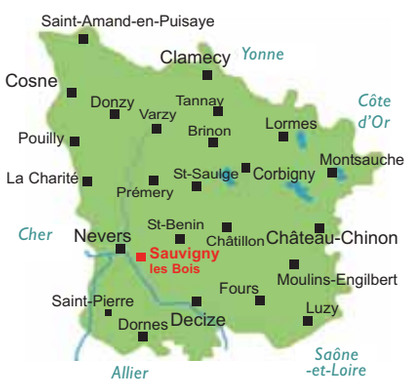

Au hameau de Forges, une pause bienvenue pour les usagers de la D978.

Sauvigny-les-Bois

Canton d'Imphy
Arrondissement de Nevers
Maire : Alain Lecour
Population : 1541 hab. (les Sauvignois)
Superficie : 2 964 ha
Cours d'eau : La Loire, le ruisseau de Faye, le ruisseau du Moulin
Exploitations : 6 exploitants agricoles
Artisans/commerçants/artistes : 6 artisans (plomberie – entretien espaces verts – aide aux personnes – mécanicien…) ; Commerces : 3 restaurants – 1 point chaud – 1 supermarché – matériel agricole – garage automobile – contrôle technique automobile – entreprise Centre de Recherche des Acièries d'Imphy
Ecole : 4 classes primaires – 2 classes maternelles – 130 élèves – service cantine et garderie
Associations : Culture Loisirs Animations de Sauvigny (C.L.A.S.) – Club des Myosotis (Aînés ruraux) – Mei Hua Zhuang (Art martial chinois) – Union Sportive de Sauvigny (U.S.S.B.) – Pour que vive l'Eglise – Comité de jumelage avec l'Allemagne
Festivités : Fête de l'Etang le 16/06/2012 – Fête de l'Ecole – Concours de pêche pour les enfants – Concours de belote – Fête des associations - Sauvignoise VTT

Mairie de Sauvigny-les-Bois : 03 86 37 10 23
mairie.sauvigny.les.bois@wanadoo.fr
www.sauvigny-les-bois.fr

2012 : 20è Sauvignoise VTT

C'est devenu l'un des grands rendez-vous sportifs populaires en terre nivernaise. La Sauvignoise VTT célèbre cette année sa 20e édition, les **1er et 2 septembre.** L'an passé, 1 687 compétiteurs, randonneurs VTT et pédestres s'étaient rassemblés à Sauvigny. Initiée par les bénévoles du C.L.A.S*, la manifestation n'a cessé de grandir au fil des ans. Elle satisfait autant les plus jeunes (randonnées Maximômes pour les enfants) que les vététistes les plus aguerris (épreuve d'endurance nocturne).

** Culture Loisirs Animations de Sauvigny-les-Bois est une jeune association née en 1992 de la fusion de deux autres associations : le Foyer des Jeunes et le Comité des Fêtes.*

www.sauvignoise.com

PATRIMOINE

CHÂTEAU DE MARIGNY

Le Château de Marigny (La Turlurette), datant de l'époque Napoléon III, se trouve au milieu d'un parc privé de 6 hectares. Sur la route de Château-Chinon, subsistent quelques rares vestiges de l'ancien couvent de Faye, fondé au XIIe siècle. Les figurines représentant une femme et le diable (à gauche) en seraient issues. La Maison de la Nature et de la Faune Sauvage, à Forges, est le siège de la Fédération de la Nièvre des chasseurs. Elle accueille régulièrement des expositions ouvertes au public. Magnifiquement aménagées, les rives de l'étang des Roses sont propices à la pêche et à la promenade. La chapelle primitive de l'église Saint-Etienne fut bâtie en 802. L'église elle-même date du XIIe siècle et son clocher est considéré comme le plus ancien de la Nièvre. La cloche en bronze est datée de 1515.

ÉTANG DES ROSES

MAISON DE LA NATURE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

ÉGLISE SAINT-ETIENNE

TROPHEE LABEL D'OR
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

LOOK

20 MAI

la LOOK 2012

Nevers / Magny-Cours

3 parcours : 158 km / 91 km et 57km (rando)
Départ du Circuit de Nevers / Magny-Cours
Arrivée : esplanade du Palais Ducal de Nevers
Parrain d'honneur : Grégory Baugé
+ d'infos : www.lookcycle.com/lalook

Nevers cité ducale

Magny-Cours INTERNATIONAL CIRCUIT / NEVERS FRANCE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

MECENAT CHIRURGIE CARDIAQUE enfants du monde

Bourgogne Conseil régional

sportcommunication.com

CCI Nièvre

Le guide

Supplément culturel *Nevers, ça me botte !* n°179

Livres

Un nouveau marché des auteurs p.2

Vingt ans de

Guitare en chantant p.10

NOUVEAUTÉ

La médiathèque Jean-Jaurès organise le premier « Marché des auteurs Nivernais » qui se tiendra le 12 mai prochain dans le bourg Saint-Etienne, programmé dans le cadre de la manifestation *Fête comme chez nous*, que pilote l'association des commerçants du quartier.

Le 1er marché des auteurs

En partenariat avec l'association du Bourg Saint-Etienne, les librairies *Le Cyprès* et *Gens de la lune*, ce marché littéraire est ouvert à tous les auteurs, illustrateurs et éditeurs nivernais ou amoureux de la Nièvre. Ce nouvel événement festif et convivial se déroulera en extérieur, dans l'enceinte chargée d'histoire et de charme de l'Ecole de la Manutention, non loin de l'église Saint-Etienne. De 10h à 19h, lectures-rencontres et dédicaces se succéderont, sur place ou dans les librairies (*La Belle Nivernaise, Le Cyprès, Gens de la lune*) autour de thématiques aussi diverses que la jeunesse, le polar, le patrimoine ou encore le récit de vie... Ce marché offrira aux nivernais comme aux touristes l'occasion de (re)découvrir la variété et la richesse sans cesse renouvelée de la production régionale contemporaine qui fait la part belle aux poètes, illustrateurs, romanciers et autres chercheurs en histoire locale. Ainsi, chacun pourra venir à la rencontre des participants, feuilleter les ouvrages, se laisser surprendre par un bon mot ou une image, échanger entre lecteurs. Les élèves de l'école de la Manutention seront également à l'affiche car leurs productions sur le thème de la lecture et du livre seront exposées dans l'une des salles de l'école. Les auteurs, illustrateurs et éditeurs intéressés sont invités à remplir le bulletin disponible en téléchargement sur le site (http:// mediatheque.ville-nevers.fr) et à le renvoyer à la médiathèque. En raison du nombre limité de places disponibles (du fait des normes de sécurité), une commission se réunira en avril pour sélectionner les participants. **Contact Marché au 03.86.68.48.50**.

UNICEF

L'engagement d'Amtha

Le 11 février dernier, la chanteuse de gospel Amtha Kol - d'origine togolaise et installée à Champvoux - était désignée officiellement « personnalité amie de l'Unicef » lors d'une cérémonie au cours de laquelle elle signait avec le comité départemental un contrat de partenariat pour 2012 et 2013. Désormais admise dans le cercle restreint des célébrités (une soixantaine) engagées aux côtés de l'Unicef, l'artiste véhicule lors de ses concerts et autres activités artistiques, le message et les actions de l'Unicef Nièvre, notamment la cause des enfants. Rendez-vous à ses côtés, en musique, lors du prochain passage à Nevers de sa *Caravane d'Afrique*... Nous en reparlerons. **Contact au 06.64.18.39.50**.

DISPARITION

Salut à toi, Kiki...

Photo archives Centre-France

Il avait son franc-parler, oui ; une démarche bien à lui quand son bras étreignait la caméra ; et l'oeil vif, aussi complice que redoutable... Un personnage, un vrai, comme la presse nivernaise en compte peu ! Bernard Elot - que tous surnommaient affectueusement *Kiki* - s'est éteint le 10 mars dernier à l'âge de 86 ans. Après avoir travaillé à la RTF et l'ORTF, il était devenu le correspondant de FR3 (puis France 3 Bourgogne) où il passa 35 ans sur le terrain à filmer l'actualité. Epris de cinéma, il avait aussi administré le *Rex* et le *Pax*, deux salles autrefois connues à Nevers. Dix ans après sa retraite de la télé, il faisait don en 2006 de toutes ses archives au Département de la Nièvre ; un fonds d'images considérable, précieux pour la mémoire régionale. Il était comme ça, *Kiki* : le sang chaud mais le coeur tendre. Intransigeant et généreux. Un grand professionnel... et un type bien. **T.D.**

EXPOSITION

L'exposition « Inventeurs, Inventions en Nivernais » - qui aborde aussi les entreprises innovantes de la Nièvre - est présentée jusqu'au 26 mai prochain à la médiathèque Jean-Jaurès. A découvrir absolument, tant elle reflète d'insolite et de créativité locale.

Le Génie en Nivernais

Cette exposition offre un étonnant panorama des grands esprits, hommes d'idées lumineuses et autres génies, qui ont marqué l'histoire Nivernaise par les inventions et les innovations dont ils sont à la source. Au programme : Louis Vicat (l'homme et l'ingénieur ; ses influences majeures ; le bâtisseur ; un savant reconnu) / Benoît Barbotin (le cabestan à empreintes) / Louis Bouveault (la grande roue à aubes de Guérigny) / Jean-Baptiste Girardin (la machine soufflante à bois) / Jean-Baptiste Machecourt (le parachute éponyme) / Forges de la Chaussade (la bosse et le croc de remorque, de type Guérigny) / Imphy (découverte de l'INVAR avec Charles-Edouard Guillaume ; 400 ans de tradition métallurgique avec Pierre Chevenard) / James Wimshurst (la machine électrostatique) / Sir Humphry Davy (la lampe de sûreté) / James Watt (la machine à vapeur) / l'entreprise Lumipouss (Sophie Fiacre et l'invention de la lampe végétale) / le « bus volant » / le POD ou *Pure Ocean Distillation* (appareil autonome de dessalement de l'eau de mer) / l'éole Water (Marc Parent et *Eole Tech*) ; le clou Fassier-Duval / le briquet solaire / l'ODIMO (console de loisirs destinée aux déficients visuels) / le verre révélateur de saveurs / les inventions insolites à base d'aliments... En partenariat avec les entreprises Aperam, Eurosit, Isat, Bourgeois, Danielson, Look. Ouverture : lundi et jeudi de 13h30 à 18h ; mardi et vendredi de 13h30 à 19h ; mercredi et samedi 10h-12h et 13h30-18h. **Contact au 03.86.68.48.50**.

MÉMOIRE

Des hommes d'exception

Récemment accueilli à la Maison de la Presse Dechauffour, porte de Paris, pour une séance de dédicaces, Régis Paranque signe un livre aussi instruit que passionnant : « De Mendès-France à Bérégovoy, l'honneur en politique » paru en décembre aux éditions Pascal Galodé.

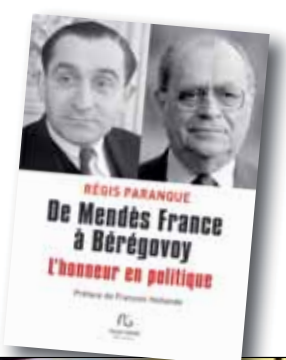

C'est parce qu'à ses yeux Mendès-France et Bérégovoy incarnent au plus haut degré l'honneur en politique, que Régis Paranque a entrepris de démontrer - à travers un récit documenté et très vivant - qu'il existe une conception particulièrement exigeante de la politique. Pour lui, Mendès-France et Bérégovoy portent la plus haute idée, et sans doute la plus noble, de l'action publique : celle de servir le pays et le citoyen. Ancien proche collaborateur de Pierre Bérégovoy, co-fondateur de l'association *Démocratie 2012*, l'auteur connaît sur le bout des doigts les arcanes du pouvoir. Au-delà des convictions et des idées, il évoque l'action au quotidien, le jeu des influences et des rapports de force. Et analyse, à cent lieues du discours politicien, mais à grand renfort d'exemples et d'anecdotes, ce combat de chaque jour, difficile, parfois impitoyable, souvent ingrat, que représente l'engagement politique. **Disponible en librairie. 20 euros**.

Florent Saint Fare Garnot a tenu à saluer l'auteur lors de sa venue à Nevers le 9 février dernier.
Photo Christophe Masson

Jimmy Burns

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Café-Charbon - pour cette scène de printemps - offre un véritable bouquet de musiques... en consacrant à chaque genre, toute une soirée !
Métal, reggae, musique traditionnelle, rock, blues, le tout enrubanné d'un nouveau festival *One Fest* ; alors oui, gare à celui qui osera dire qu'il ne trouve pas son bonheur !
Et quand bien même : il peut toujours venir chauffer la salle, un de ces jeudis, le temps d'une Jam.

À CHAQUE MUSIQUE SA SOIRÉE !

Vendredi 6 avril :
« Soirée Métal » à 20h30.
A l'affiche...
- SIDILARSEN : Leur « machine rouge », nom de leur dernier album, est en marche et a commencé à tout écraser sur son passage ! Le groupe cultive toujours sa différence, autant dans leur musique avec cet alliage entre rock, métal et électro alimenté par des textes en français, que dans leur contact avec le public. L'opération « *Sidilarsen distribue autrement* » a été une réussite : 2000 CD singles diffusés dans sept gares en France... de la main à la main ! Un groupe qui reste définitivement proche du public !
- ZUUL FX : C'est leur première venue dans l'un des fiefs du métal hardcore français ! Le Charbon accueille l'un des groupes qui a fait le plus écho, ces dernières années, dans les magazines et dans les plus importants festivals européens du genre ! Leur métal est moderne et superpuissant et pourrait apporter le chaînon manquant entre Slipknot et Fear Factory...

Sebastian Sturm

Jeudi 12 avril :
« Jam O Charbon » à 20h.
Entrée libre.
Vendredi 13 avril :
« Soirée Reggae » à 20h30.
Au programme...
- SEBASTIAN STURM : Le dernier petit prodige du reggae allemand arrive à Nevers avec son dernier album « *Get up & get going* ». Accompagné magistralement par le groupe « Exile Airline » sur scène et en studio, ils remettent au goût du jour un excellent reggae roots. Sans prétention, la voix et la musique de Sebastien peut être comparé à ses illustres prédécesseurs que sont Bob Marley, Israel Vibration, Gladiators…
- DATUNE : Les deux chanteurs et les cinq musiciens qui ont formé le groupe, sont les fondateurs et promoteurs d'un reggae conscient, incisif et énergique. Ils connaissent une ascension depuis la sortie de leur premier album «*Les enfants du siècle* » en 2009 et plusieurs passages remarqués aux festivals spécialisés en reggae que sont «Rototom Sunsplash» en Italie ou «Reggae Sun Ska» en France.
Mercredi 18 avril :
« Scène découverte Métal » à 19h.
Concert avec les groupes ASENION et ALL YOU BRING.
Vendredi 20 avril :
Soirée Musique et Danse Traditionnelles
« Bal O Charbon ».
De 19h30 à 23h30. Entrée libre.
Avec le duo Raphael Thiéry et Didier Gris ; mais aussi l'Ensemble de Musique Traditionnelle de Nevers et les groupes : BandaBéro, Bougajoo, Les Causines, Lémoano, les Mousquevielles…
En collaboration avec l'AMTCN (Association ENM de Nevers).

Charogne Stone

Samedi 21 avril :
« Soirée Rock » à 20h30.
Le Café-Charbon accueille la NO WAY ASSO. A l'affiche...
- NI : prenez quatre déjantés, enfermez-les dans une cave, ou un local de répète, et nourissez-les uniquement de grunge, de rock progressif des années psychédélires, de noise et de jazz... puis donnez-leur des instruments. Le résultat est garanti car NI est une véritable arme de guerre sonore ! Avis aux amateurs de sensations fortes, de gros son et de musique qui rend fou, l'heure est proche...

- LOUISE MITCHELS :
Les amateurs de rock ne pourront être que séduits par cette musique instrumentale puisée dans la noise et le punk. Avec deux batteries, une guitare et une basse, les rythmiques sont lancinantes et ultra-puissantes jusqu'à hypnotiser tout l'auditoire.
- LES YOUEX DE LA TETE.

Jeudi 10 mai :
« Jam O Charbon ».
A partir de 20h. Entrée libre.

Samedi 12 mai, dès 20h :
Festival « ONE FEST #2 ».
Le Café-Charbon accueille *BOUM COEUR RECORDS.* Deuxième édition pour ce festival consacré aux *one man band* qui propose une programmation aussi éclectique qu'audacieuse avec...
- BUD MCMUFFIN :
Un joyeux mélange musical allant du swing au blues-rock !
- ARNAUD RIVIERE :
Ce musicien autodidacte utilise un dispositif électroacoustique aussi rudimentaire qu'efficace.
- TWO SQUARE METERS OF MACHINE :
Un aller sans retour entre la New Wave et le Rock psychédélique.
- NICOHEADWAR :
Un batteur fou qui tape sur tout ; fûts, cymbales et guitares !
- MICHIKO 66 :
Un univers poétique entre rock mélancolique et folk chatoyant.
- CHAROGNE STONE :
Batteur frappadingue et hurleur hystérique... avec de la « gratte à burne » en toile de fond !

Vendredi 18 mai :
« Soirée Blues » à 20h30.
En collaboration avec *Le Chat Musique*. Sur scène...
- JIMMY BURNS :
Né en 1943 dans une plantation du Mississippi, Burns est l'une des figures les plus populaires du Chicago Blues Southside. Marquée par le sceau de la soul, du Rythm'n'blues et parfois même du rock, sa musique exprime la quintessence de ce qu'est le blues et ne tombe jamais dans la virtuosité inutile.
- BLACKBERRY & Mister BOO-HOO : un duo de blues venu du Berry mais en partance directe pour le Mississippi... lors de chaque concert ! Ces deux pirates n'ont pour seuls partenaires qu'une guitare et un harmonica et trimballent pour seuls bagages, un accordéon, et une « contre-bassine » ! Avec eux, le blues ne fait pas que s'écouter, il sait aussi se faire regarder !

Contact et billetterie :
Café-Charbon 03.86.61.23.52.
www.aucharbon.org

Le bel Acné printanier

Parmi les prochains rendez-vous de l'Association des Cinéphages de Nevers (ACNE), deux temps forts : un film choisi par les étudiants du lycée Alain-Colas, et la venue du réalisateur Sylvain Georges... Les projections - toujours précédées d'un court-métrage - ont lieu au ciné-Mazarin, sauf exception.

Corinne Masiero, magistrale dans *Louise Wimmer*
(photo Haut et Court)

- Jeudi 5 avril : « L'oiseau » de Yves Caumon.
Film français (2011) avec Sandrine Kiberlain, Clément Sibony et Bruno Todeschini. Egalement les dimanche 8, lundi 9 et mardi 10 avril. *Court-métrage : « Tôt ou tard » de Jadwiga Kowalska. Film d'animation (2008).*
- Jeudi 12 avril : « Corpo Celeste » de Alice Rohrwacher.
Film italien (2011) avec Yle Vianello, Salvatore Cantalupo et Anita Caprioli. Egalement les dimanche 15, lundi 16 et mardi 17 avril. Ce film est le choix des étudiants du lycée Alain-Colas, en option cinéma. *Court-métrage : « L' essentiel féminin » de Sophie Guillemin. Fiction (2011).*
- Jeudi 19 avril : « Louise Wimmer » de Cyril Mennegun.
Film français (2012) avec Corinne Masiero, Jérome Kircher et Anne Benoit. Egalement les dimanche 22, lundi 23 et mardi 24 avril. *Court-métrage : « Même en rêve » de Alice Taylor. Film d'animation (2006).*
- Samedi 21 avril : « Qu'ils reposent en révolte » de Sylvain George.
Documentaire française (2011). Durée : 2h34. Soirée spéciale en présence du réalisateur. Projection à 20h30 à l'auditorium Jean-Jaurès. Ici, le réalisateur suit sur une durée de trois ans les conditions de vie des personnes migrantes à Calais. Sylvain George fait du cinéma expérimental au sens le plus noble : son film est une expérience, partagée avec les personnes qu'il a rencontrées auxquelles il redonne leur humanité.
- Jeudi 26 avril : « Tous au Larzac » de Christian Rouaud.
Documentaire français (2011). Egalement les dimanche 29 et lundi 30, et le mardi 1er mai. *Court-métrage : « Tôt ou tard » de Jadwiga Kowalska. Film d'animation (2008).*

Infos pratiques : La carte d'adhésion Acné (10 euros) donne droit à un tarif réduit à 5,50 euros au lieu de 8 euros sur tous les films du Mazarin. Elle permet aussi d'obtenir la carte d'adhésion de la MCNN à tarif réduit. Horaires des séances les jeudi, lundi et mardi : 14h30, 18h et 20h30. Le dimanche : 11h.
Contact au 03.86.61.50.69 ou 03.86.36.46.57. http://perso.wanadoo.fr/acne

Adams à la Nuit du Gospel

La 11ème tournée nationale de « La Nuit du Gospel » fera escale à Nevers, le 14 avril à 20h30, à l'occasion d'un grand concert à la Cathédrale. Affiche exceptionnelle avec Craig Adams (Nouvelle-Orléans) habitué des plus grands festivals ; Jean Carpenter (New-York) connue pour diriger en France le choeur du *Gospel pour 100 voix* ; et Dale Blade. Entrée : 22 euros. Tarif réduit : 17 euros. Billetterie à l'Office de Tourisme. Plus d'infos sur le site : **www.lanuitdugospel.com**

Craig Adams

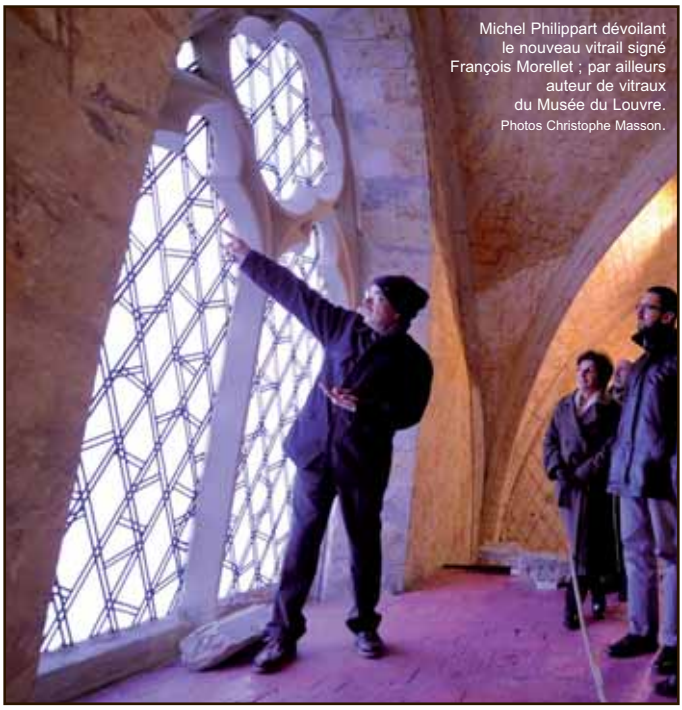

Michel Philippart dévoilant le nouveau vitrail signé François Morellet ; par ailleurs auteur de vitraux du Musée du Louvre.
Photos Christophe Masson.

Le 6 février dernier, était dévoilée une nouvelle oeuvre contemporaine à la chapelle Saint-Sylvain : un vitrail « sur mesure » signé François Morellet.
Une inauguration en présence de nombreuses personnalités autour du maire de Nevers, parmi lesquelles l'architecte des Bâtiments de France, vécue comme une reconnaissance par le maître des lieux Michel Philippart. Lui qui, avec son épouse, aura tout donné depuis vingt ans à cette chapelle aujourd'hui restaurée - en partie classée - et dont l'histoire offre un écrin... à l'art contemporain !

UNE HISTOIRE ÉCRITE AU FUTUR

QUI AURAIT PRÉDIT UN TEL DESTIN - QUELQUES DÉCENNIES EN ARRIÈRE - À LA PETITE ET DISCRÈTE CHAPELLE SAINT-SYLVAIN, si bien emmurée dans le silence de la rue Mademoiselle-Bourgeois, à l'écart des sites touristiques de la ville, qu'elle en est presque anonyme... Celle-là même, pourtant, qui fut autrefois la nécrople des Ducs, et qui, laissée à l'abandon, semblait vouer à l'oubli éternel ! C'était sans compter sur l'engagement sans bornes, après un coup de foudre devenu folle passion, de l'artiste-peintre Michel Philippart, et de son épouse, qui décidèrent ensemble, un jour, de redonner souffle et vie à ce haut-lieu du patrimoine neversois. C'était il y a vingt ans. Et c'est peu dire que l'aventure est spectaculaire : non seulement le couple - installé dans un logement mitoyen - a réussi à réhabiliter toute la chapelle, mais encore à obtenir le classement aux Monuments Historiques d'une fresque unique... découverte par hasard lors du chantier de restauration !

Montrant ici la fresque aujourd'hui classée. Cinq mille personnes ont visité la chapelle depuis 2003.

DIX GRANDS ARTISTES CONTEMPORAINS ONT CRÉÉ POUR LA CHAPELLE

La suite, on l'imagine : bien que propriété privée, Michel Philippart a tout fait pour ouvrir le site au public... Et c'est en nombre que défilent à présent, touristes, historiens, amateurs d'art et autres experts, à l'occasion des Journées du Patrimoine mais aussi tout au long de l'année. Grâce encore au sieur Philippart qui assure lui-même les visites et les permanences. Tous repartent, dit-il... ébahis. Conquis. Et comme pour prolonger l'aventure, voici qu'une belle poignée de créateurs français - mondialement connus - ont offert de réaliser spécialement pour la chapelle, des oeuvres contemporaines. Ici pourrait-on écrire : «Au passé, le futur reconnaissant... » Le dernier en date est François Morellet qui a dessiné le grand vitrail de la baie ogivale, en s'inspirant de tracés médiévaux.

Ainsi cette oeuvre rejoint-elle celles d'autres artistes, qui font aujourd'hui l'objet d'une exposition permanente à la chapelle (chacun ayant fait don de son travail !) : François Boisrond ; Taroop & Glabel ; Bernard Rancillac ; Dominique Gauthier ; Jean Le Gac ; Ernest T. ; Claude Parent ; et Claude Viallat. Excusez du peu... « *Ces oeuvres n'ont pas pour objectif de convaincre le public qu'elles sont toutes admirables, mais elles témoignent des tendances artistiques de ces cinquante dernières années. A chacun de forger son opinion* ! » précise Michel Philippart. Ce qui est certain, c'est que toutes ont été imaginées, et conçues, en intégrant l'histoire et l'âme du lieu. Cette âme, si vive, grâce à lui réanimée.

Chapelle Saint-Sylvain
52, rue Mlle-Bourgeois, à Nevers.
Les visites guidées (sur rendez-vous) sont toutes gratuites.
Contact au 06.72.56.87.78.

L'Orchestre d'Harmonie reçoit Millischer

L'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Nevers accompagnera sur la scène de la MCNN, le 13 mai prochain, Fabrice Millischer, *Victoire de la musique classique 2011* dans la catégorie « Révélation soliste instrumental ». Grand concert à 17h !

En plus d'être l'un des plus brillants solistes de sa génération, le jeune Fabrice Millischer a la particularité de pratiquer avec le même talent le violoncelle et le trombone. Il viendra faire montre de cette dualité, lors d'un concert exceptionnel à l'invitation de Bruno Boutet et ses musiciens. Au programme : *Casanova* de Johan de Meij pour violoncelle et orchestre ; *Hans Christian Andersen Suite* et *Rapsodia Borealis* de Soren Hyldgaard, pour trombone et orchestre. Fabrice Millischer s'est imposé comme un des plus complets et talentueux trombonistes actuels en remportant en 2007 le Premier Prix du prestigieux « Concours International de l'ARD Munich ». Né en 1985, il commence ses études au Conservatoire de Toulouse. Mais s'il débute par le piano, c'est au violoncelle puis au trombone qu'il atteint l'excellence : deux premiers prix successifs ! Il se perfectionne ensuite aux CNSMD de Lyon et de Paris. En 2006, Fabrice est lauréat des concours internationaux de trombone (Budapest) et de sacqueboute (Toulouse). Il s'est produit aux côtés de prestigieux ensembles tels que « Le concert des Nations » de Jordi Savall ou encore « Les Sacqueboutiers de Toulouse » et le « German Brass »... En qualité de soliste, il a joué avec de nombreux orchestres : le Wiener Kammer Orchester, l'Orchestre de l'Hermitage de Saint-Pétersbourg, l'Orchestre National d'Ukraine... Et continue, entre deux festivals de cuivres, de promener son récital à travers le monde entier. Millischer a également contribué à la création de plusieurs oeuvres pour trombone, notamment le *Concerto pour trombone et ensemble de cuivres* de Jean Guillou. Plusieurs pièces lui sont par ailleurs dédiées dont *Libretto* de Etienne Perruchon, *L'appel sauvage* de Alain Celo et La chute de *Lucifer* de Patrick Burgan. Depuis 2009, date à laquelle il reçoit la médaille d'argent de l'Académie des Arts et Lettres, il fait partie du programme "Déclic" de l'AFAA, lequel assure la promotion des jeunes artistes. Ainsi est-il, en 2011, le premier tromboniste à être nommé « Révélation soliste instrumental » aux *Victoires de la Musique Classique*. En même temps qu'il est désigné « Filleul » de la prestigieuse *Académie Charles-Cros*. Après avoir enseigné en 2008 au Conservatoire Paul-Dukas de Paris, il était aussi nommé professeur de trombone à la Hochschule für Musik Saar, l'année suivante. En cette saison 2011/12, il se produit avec les orchestres de Toulouse, Cannes et Besancon, entre autres, anime des master-classes en France et à l'étranger, tout en préparant trois nouveaux CD dont *Libretto* avec le Brass Band Exobrass et un autre avec l'ensemble baroque *Affetti Cantabili*. **Il sera sur scène à Nevers le 13 mai à 17h. Contact (Harmonie) au 03.86.57.65.46 ou (Bruno Prévotat) au 06.86.55.86.75**.

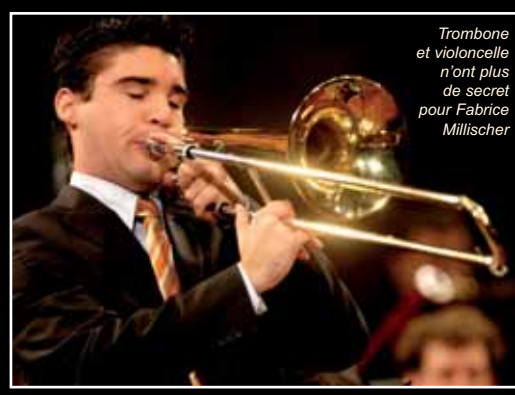

Trombone et violoncelle n'ont plus de secret pour Fabrice Millischer

rue de Nièvre

Un nouvel espace musical

Un nouveau Centre Musical, dirigé par Philippe Mongault, accueille désormais ses élèves, à présent que sont achevés les travaux d'insonorisation utiles à optimiser les conditions de travail. Ainsi, quatre professeurs enseignent-ils « au choix » une grande variété d'instruments : quart de queue, synthétiseur, orgue - soit pas moins de neuf claviers disponibles ! - guitare, batterie électronique, mais aussi sonorisation et cours de chant. Tous les styles sont abordés au sein de cette école flambant neuve, installée depuis janvier au 61 rue de Nièvre (musique classique, contemporaine, jazz...) Les cours dispensés s'adressent à tous ; enfants, ados et adultes, de l'éveil musical au perfectionnement. Ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 20h. **Contact au 06.87.77.44.79**.

Trois petites notes de musique...

JACQUES-THUILLIER

Une donation d'exception

L'historien d'art, professeur au Collège de France et écrivain, Jacques Thuillier - décédé en octobre dernier (*voir notre n°177*) - avait choisi de donner l'intégralité de sa bibliothèque personnelle et professionnelle à la Ville de Nevers. Ainsi, sa donation a-t-elle été accueillie à la médiathèque Jean-Jaurès.

Chercheur, collectionneur, spécialiste de la peinture française du XVIIème siècle et du XIXème, à la curiosité artistique sans borne, Jacques Thuillier a vécu 74 ans entre Nevers et Paris. Peu soucieux de notoriété (il a refusé un fauteuil à l'Académie Française), il était peu connu des neversois. Il fut pourtant un infatigable promoteur de l'histoire de l'art, membre actif et recherché de nombreuses commissions nationales mais aussi internationales où il représentait la France. Défenseur des musées régionaux et des projets ambitieux - du musée de Nancy au musée d'Orsay - il était également commissaire d'expositions et rédacteur de catalogues très fouillés qui font aujourd'hui référence. Les académiciens Marc Fumaroli et Jean d'Ormesson - dont il était le collaborateur et l'ami - lui rendirent un vibrant hommage au Collège de France le 16 février dernier, aux côtés de quatorze autres intervenants venus du monde entier (y compris du Japon). Tous soulignèrent l'importance et la valeur des travaux de Jacques Thuillier dans l'évolution de l'histoire de l'art... attestant qu'il y a « un avant et un après Thuillier. » Non sans fierté et honneur, la Médiathèque de Nevers accueillait récemment en ses murs patrimoniaux, les très riches documents désormais légués, lesquels révèlent les multiples facettes d'un historien d'exception : documents préparatoires aux catalogues d'expositions ; ouvrages d'histoire de l'art par centaines dont plusieurs sont très rares ; collection inédite de plaques photographiques ; fiches de recherche et dessins ; mais aussi des documents plus intimes, poèmes ou journaux qu'il tenait pour lui-même. Le traitement de cet ensemble de très grande qualité représente un travail aussi long que délicat, effectué avec l'aide précieuse de son frère Guy, historien. A terme, les collections de la donation Jacques-Thuillier seront mises à la disposition des neversois mais aussi des amateurs d'art et autres chercheurs au sein d'un "Pôle art" ouvert à tous, actuellement en cours de création et d'aménagement. **Contact Claire Garand (directrice) au 03.86.68.48.50. Site : http://mediatheque.ville-nevers.fr**

Une bien **vilaine** maladie

L'illustratrice nivernaise Fabienne Pierron publie un nouvel album destiné aux jeunes lecteurs : «*Toi, la Vilaine !*» paru le 23 mars dernier aux éditions Petite Fripouille.

Auteure de plusieurs ouvrages dans le registre de la littérature jeunesse, en qualité d'illustratrice, Fabienne Pierron ajoute avec ce nouvel album une énième couleur à sa palette en signant aussi son premier texte. « *Toi, la vilaine !* » aborde en effet le délicat sujet de la varicelle à travers le récit d'une fillette et de ses émotions ressenties tout au long de la maladie. Une douce et jolie façon de sensibiliser les plus petits à la question des maladies infantiles, dans le souci d'en dédramatiser à la fois l'idée et l'épreuve. Avec autant de justesse dans le verbe que de finesse dans l'image, l'auteure s'adresse aux jeunes lecteurs (à partir de 3 ans) en multipliant les techniques : le collage - dont elle est spécialiste - mais encore la récupération, la peinture, le dessin aux crayons de couleurs... Un exercice de travail manuel complet pour un dessin final aussi soigné qu'adapté. Séances de dédicaces : Espace culturel à Coulanges le 31 mars (14h-19h) ; librairie *La plume et les mots* à La Charité le 14 avril (10h-12h) ; librairie *Gens de la Lune* à Nevers le 21 avril (15h-19h) ; Espace Chapitre Forum à Nevers le 2 juin à 14h. En vente : 9,50 euros. **Contact auteure au 06.68.69.70.19 / éditeur au 06.60.90.83.40. http://fabiennepierron.canalblog.com**

Déjà parus, entre autres, chez le même éditeur : «L'anniversaire magique d'Edouard» et «Ouistiti a disparu» (publications 2011).

Du métier d'élève

Au-delà des apprentissages traditionnels et des schémas établis, *Ne portez pas son cartable (Paroles d'un rééducateur de l'Education nationale)* aborde l'école comme le tout premier endroit où l'on apprend à vivre ensemble. Ainsi l'auteur cherche-t-il à donner à ceux-là les moyens de trouver une place à l'école pour mieux en trouver une dans la société. Enseignant du primaire, également journaliste indépendant, Pierre Duriot - qui signe ici son premier livre - s'est intéressé à la posture de l'enfant face au « métier » d'élève. Il a travaillé à la fois la prévention de la difficulté scolaire à l'école maternelle et les questions d'éducation, directement avec les familles. A travers un discours actuel, son ouvrage confronte le lecteur au statut de l'enfant dans notre société moderne, énonce les problématiques et propose une trousse à outils thématiques, rédigée en termes simples et accessibles. **Editions L'Harmattan. Collection Enfance, éducation et société. 12,50 euros**.

Ça, c'est... palace !

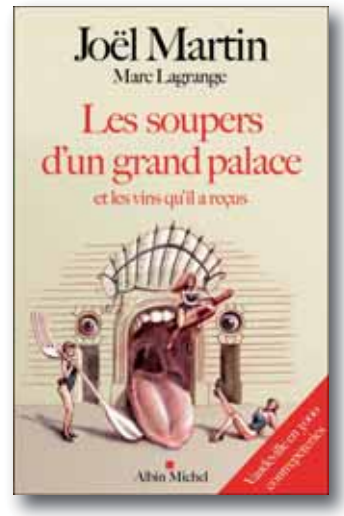

En 27 dialogues farcis au contrepet à haute densité, « *Les soupers d'un grand palace (et les vins qu'il a reçus)* » - livre paru à l'automne dernier - épluche le vaudeville permanent qu'est la vie d'un palace au quotidien, avec sa débauche de luxe et de scènes. Des saynètes souvent nerveuses présentent des pages-folie, d'autres inversibles, des lettres qui se sauvent dès l'avis de l'échange... Un jeu littéraire aussi réjouissant que séduisant, doublé d'un plaisir rare : celui de la lecture à double sens. Normalien, physicien, pianiste et clarinettiste, Joël Martin alimente depuis 1984 le célèbre *Album de la comtesse* du Canard enchaîné. Avec le chirurgien-écrivain neversois Marc Lagrange - grand contrepétologue et oenophile devant l'Eternel - il a conçu plus de 3.000 contrepèteries (coquines et gourmandes), illustrées par le célèbre dessinateur Kiro. Un théâtre épicurien du meilleur goût, disons exquis, à consommer sans modération... **Editions Albin Michel. 352 pages. 20 euros**.

Une *Estrade* bien garnie

Il a débarqué à Nevers et dans la Nièvre - et plus largement en Bourgogne où il inaugure une nouvelle édition - au mois de février dernier... En effet, après le succès d'une première entreprise en Lorraine, le journal *L'Estrade* paraît désormais chaque mois dans notre région. Tout culturel, ce nouveau média papier (accessible aussi en version numérique) épluche toute l'actualité de la culture, des loisirs et du spectacle dans un format tabloïd des plus vivants : grandes et belles photos, papiers de fond, infos pratiques... le tout en couleurs ! En dépôt dans les lieux publics et chez les commerçants, *L'Estrade* ne laisse rien échapper de son filet journalistique : cinéma, patrimoine, concerts, livres, expositions, festivals... Le directeur de publication est Aziz Mébarki et le rédacteur en chef Philippe Léglise. Bienvenue à ce journal gratuit ! **Contact : lestrade.bourgogne@gmail.com**

Un CD dans l'engrenage

Ils sont tous originaires de La Machine, trentenaires, aujourd'hui installés en région Parisienne : Romy (chant), Pierre (guitare) Jano (basse), Medhi (clavier) et Marko (batterie)... Leur groupe éponyme - à classer au registre « Industrial Coal Wave » - est né en 2008, issu des longues années 1990 passées en Nièvre dans les groupes hardcore. A présent, La Machine sort son premier album baptisé *After Hole*, plus exactement un EP (4 titres) enregistré et mixé par leurs soins puis masterisé aux Etats-Unis. Vendu 6 euros (badge collector inclus), ce disque autoproduit n'est pour l'instant disponible que sur internet : en envoyant un mail à merchandising@lamachineband.com. Entre chair et métal, engluée dans un engrenage crasseux suintant le charbon et les phéromones, leur musique martèle les tympans jusqu'à l'hypnose, afin de mieux les entraîner jusqu'aux galeries sombres et humides, où tout peut arriver. **www.lamachineband.com**

20 ANS DE **GUITARE** EN**CHANTÉE**

L'association « La Guitare en Chantant » célèbre cette année, vingt ans de vie musicale. A cette occasion, un grand concert sur le thème de l'Amour est programmé le 12 mai à la MCNN... pour une fête partagée avec le public.

Une partie de l'orchestre chantant, en répétition, sous la conduite de François Wénisch (photo C. Masson)

Créée en 1992, l'association - que dirige Carole Pommery et qui répète chaque jeudi soir dans une salle de l'IUFM - rassemble aujourd'hui 80 adhérents parmi lesquels plus de soixante musiciens... Ces guitaristes de tous âges, entre rigueur et bonne humeur, composent un orchestre rare, où il convient de maîtriser à la fois l'instrument et le chant, placé sous la direction musicale de François Wénisch, chef d'ensemble. En marge, fonctionne aussi un groupe de débutants. Pour marquer son 20ème anniversaire, et saluer une double décennie de concerts et d'activités, *La Guitare en Chantant* se produira le 12 mai prochain à la Maison de la Culture, lors d'un concert exceptionnel à partir de 20h. Sur scène, aux côtés des musiciens de l'association : les Ménestrels Nivernais, la chorale de Pougues-les-Eaux, celle de Clermont-Ferrand, mais aussi trois clubs de guitare voisins (Chaulgnes, Urzy et Château-Chinon)... au total, plus de 150 artistes participants, réunis autour d'un programme-surprise de variétés sur le thème de l'amour ! Entrée : 8 euros. Tarif réduit : 4 euros. Billetterie au magasin *Musique & Music*, place Guy-Coquille, et sur place avant l'ouverture du concert. **Contact (François Wénisch) au 03.86.60.90.95.**

CENTRE-EXPO

LA FINE FLEUR DE **L'ACCORDÉON**

Le prochain gala dansant d'accordéon « *3ème festival de Nevers* » se déroulera le lundi 9 avril au Centre-Expo de 15h à 20h. Organisé en partenariat avec le Journal du Centre et Radio Morvan, il rassemblera sur scène sept grands noms du piano à bretelles : Mathieu Chocat ; le nivernais Pascal Rabigot ; Louis Corchia ; le célèbre Gilou ; Florence Pariot ; Patrick Robin ; et Jérôme Richard (six fois champion du monde d'accordéon). Entrée : 24 euros. Tarif spécial groupes et CE : 22 euros. Vestiaire et restauration sur place. Billets en vente à l'Office de Tourisme de Nevers. **Contact (Jean-Yves) au 06.87.61.30.55**.

Florence Pariot

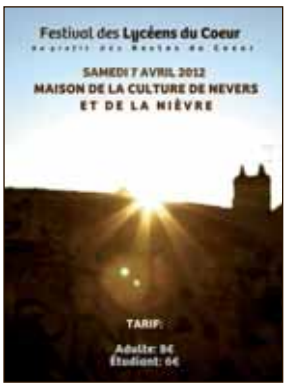

LYCÉENS

UN **FESTIVAL** DU COEUR

Organisé par l'association « Les lycéens au coeur de la Nièvre » (laquelle regroupe des étudiants de Jules-Renard et de Raoul-Follereau), le *Festival des lycéens du coeur* se déroulera le samedi 7 avril à la Maison de la Culture à 20h30. L'objectif de cette soirée est aussi simple que généreux : récolter un maximum de fonds au profit des Restos du Coeur. A l'affiche, un grand spectacle entièrement animé par 50 jeunes de l'association, autour d'un programme-surprise de chant, musique, théâtre et chant. Entrée : 8 euros. Tarif réduit et étudiant : 6 euros. Mail : festival.lyceen.58@free.fr / **Contact au 06.65.16.82.29 (Mathieu) ou 06.43.94.24.98 (Evelyne Goursaud-Fournier).**

QUAND LA **PUB** SE LA JOUE **CLASSIQUE**

« Classique Pub » est le thème du prochain rendez-vous des Concerts Nivernais dont l'orchestre se produira le 15 avril à 17h, à la Maison de la Culture... Venez (re)découvrir la musique classique... dans la publicité !

Pour ce moment inédit, Michelle Ambrosetti, directrice artistique, a choisi d'entraîner ses artistes hors des sentiers battus et de proposer un programme composé des grandes œuvres classiques qui font la promotion des marques et produits de notre quotidien. Ces nombreuses mélodies, pourtant familières à nos oreilles, sont souvent davantage identifiées par la publicité qu'elles accompagnent, que par le génie de leurs compositeurs. Les soixante musiciens de l'orchestre, les choristes des Chœurs du Conservatoire et les professeurs offriront un concert aussi surprenant que ludique, lequel s'achèvera sur un « quizz » permettant de gagner des places pour le concert Mozart du 9 juin suivant. Dans les années 1950 déjà, de nombreux français fredonnaient un petit air entendu sur leur poste de radio «*D'un coup de Timbler, je nettoie mon auto*» sans se douter un seul instant que cette entraînante musique – *La Marche militaire* – a été écrite par Franz Schubert, qui depuis a considérablement enrichi sa contribution ! Puis la télévision a pris le relais ; de multiples spots faisant appel au patrimoine classique. Petit tour d'horizon... Dans le répertoire français, c'est tout naturellement vers Georges Bizet et son chef-d'œuvre *Carmen* (l'opéra le plus joué dans le monde) que les publicitaires se sont le plus souvent tournés, à l'image des promoteurs de la lessive *Ajax* détournant à leur profit la célèbre *Habanera* en 2003. D'autres français ont collaboré – bien malgré eux à la réussite de spots célèbres, tels Gabriel Fauré avec *Pavane* ou Léo Delibes avec *Duo des Fleurs* de l'opéra *Lakmé*. Le champion

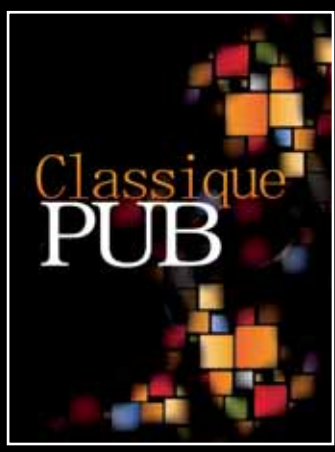

dans le domaine est le russe Piotr Ilitch Tchaikovsky dont maintes œuvres ont été utilisées par la publicité, notamment l'opéra *Roméo et Juliette* (*Chanel* en 1990 pour le parfum *Égoïste*) et les ballets (*Le Lac des cygnes* pour le chocolat *Lindt* en 1991 mais aussi *Casse-Noisette*). De même Georg Friedrich Haendel avec sa magnifique *Sarabande* ; celle-là même qu'avait utilisée Stanley Kubrick dans son film «Barry Lyndon». Quant à leur voisin d'Europe centrale, Johannes Brahms, c'est sur la *Danse hongroise n°7* que les publicitaires ont axé en 1990 leur campagne en faveur des pneus *Dunlop* et surtout sur le sensible 2ème mouvement de la *3ème Symphonie*… Autre géant dont l'œuvre a souvent servi de support à la pub, Ludwig van Beethoven, dont la plupart des *Symphonies* ont été utilisées : de la 5ème à la 9ème en passant par la 7ème, pour vanter les mérites de multiples produits… Giuseppe Verdi a été souvent appelé à la rescousse des annonceurs en recourant au magnifique Chœur des Bohémiens de *La Traviata* ou au Chœur des Forgerons, extrait du *Trouvère*. Enfin, le compositeur espagnol Isaac Albeniz a prêté quant à lui son célèbre *Asturias*. Un tour d'horizon qui ne recense en vérité qu'une part infime des contributions de la musique classique à la réclame puis la publicité, télévisée ou cinématographique, parmi les plus connues ou les plus récentes. On pourrait encore citer Sibelius, Bach, Offenbach, Puccini… tant la liste est longue. Billetterie : à l'ENM, impasse des Ursulines, les mercredi 11 avril de 10h à 18h et samedi 14 Avril de 13h30 à 16h. A la MCNN le dimanche 15 avril de 16h à 17h. Entrée : 15 euros. Tarif réduit : 8 euros. Groupes : 12 euros (10 personnes et plus). Gratuit pour les moins de 18 ans et les élèves de l'ENM. **Contact : 06.86.14.56.90.**

EGLISE ST-PIERRE

COMME UN AIR DE **FAMILLE**

L'association *Les Amis des orgues de Nevers*, avec le soutien de la municipalité, propose un concert exceptionnel le 16 avril prochain, à 20h30, à l'église Saint-Pierre. Intitulé « Musique en famille », il rassemblera en effet une dizaine de musiciens de haut niveau... tous membres de la même famille. Une tribu-orchestre hors du commun qui compte plus d'artistes qu'une gamme ne compte de notes ! Autour de l'organiste François Clément, c'est toute une (belle) rimbambelle d'instruments qui résonnera dans une formation inédite de musique de chambre ; du violon au hautbois en passant par la harpe. Au programme, entre autres : Bach, Vivaldi, Mozart, Haydn, Tchaïkovsky... Entrée : 10 euros. Tarif réduit : 7 euros. Gratuit pour les moins de 18 ans. Billetterie sur place. **Contact et réservation (Marie Wénisch) au 03.86.36.50.35**.

La famille Clément, un orchestre pas comme les autres

La souriante équipe des hôtesses d'accueil de Nevers et sa région. Depuis février, l'Office possède aussi sa page communautaire sur Facebook. Si vous êtes fan, rejoignez-la !

NEVERS... À LA TAILLE DE L'AMOUR MÊME

Besoin d'un plan de ville ou de la liste des hôtels ? Envie de connaître une activité ou les sites historiques à visiter ? L'Office de Tourisme de Nevers et sa région a toutes les réponses en catalogue ! Après un relooking de son logo et un recadrage de sa promotion, toute l'équipe d'accueil est fin prête à affronter la belle (et pleine) saison...

Changement de look à l'Office de Tourisme, au seuil de ce printemps : nouveau logo mais aussi nouvelles campagnes d'information. Parce qu'après plusieurs années - et c'est bien le sens de sa mission - l'équipe touristique (que préside Alain Breton et dirigée par Nelly Dubuit) a souhaité adapter son discours et ses supports de promotion à une image plus actuelle de Nevers. Et cette image, c'est à la fois celle d'un patrimoine exceptionnel à découvrir et celle d'une ville attachante à apprécier. D'où ce logo en forme de coeur, éclatant de couleurs, gonflé de pictogrammes (qui sont autant de sites ouverts à la curiosité) et qu'enrobe un slogan qui résume tout : Nevers passionnément... «*L'idée de ce slogan*, précise Nelly Dubuit, *s'inspire du roman de Marguerite Duras, Hiroshima mon amour, et de sa phrase devenue célèbre : J'avais besoin d'une ville à la taille de l'amour même. Je l'ai trouvée dans Nevers même.*»

Un relooking « passion » inspiré de Duras

Un attachement passionnel, presque intime, qui va comme un gant à notre Ville d'art et d'histoire dont les charmes et les atouts, pour certains encore mal connus, sont aussi multiples que diversifiés : patrimoine, environnement naturel mais aussi savoir-faire artisanal, qualité de vie, gastronomie, entre autres richesses. C'est dans cet esprit de faire aimer Nevers passionnément, comme de faire découvrir la Nièvre jusqu'au Morvan sous un jour nouveau, que toute l'équipe touristique se prépare à la belle saison. Après avoir accueilli l'an dernier 22.646 touristes et visiteurs !

Un nouveau logo très en phase avec l'image de Nevers

HORAIRES OFFICE DE TOURISME DE NEVERS

Accueil, hall du Palais ducal et bureau, 4 rue Sabatier.
Ouverture du lundi au samedi 10h-12h30 et 14h-18h.
Fermé le dimanche et le lundi matin de février à avril.
Jours fériés d'avril et mai : 10h-13h et 14h-18h y compris le 1er mai.
Contact au 03.86.68.46.00.
www.nevers-tourisme.com

LA VILLA DE JEAN KORDÉ

Le peintre et aquarelliste neversois Jean Kordé accroche ses oeuvres jusqu'au 31 mai prochain, aux cimaises du restaurant italien *La Villa Azurra*. Une nouvelle exposition de l'artiste (entre vues de Loire, paysages de la Nièvre et hauts-lieux de Nevers, mais aussi peintures de Venise dont il est l'éternel contemplateur) à découvrir au 7 bis, rue Ferdinand Gambon. **Contact au 09.65.31.17.09**.